

D L'ÉCONOMIE

la presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 11 SEPTEMBRE 1985 •

Les édifices à bureaux affichent un taux d'occupation élevé à Montréal

■ Les surplus d'espace à bureaux créés à Montréal depuis cinq ans, à cause d'investissements massifs de \$700 millions dans ce secteur, diminuent rapidement, de telle sorte que les promoteurs immobiliers ont retrouvé la viabilité dans ce marché particulier.

FRANÇOIS BERGER

Le taux de vacance des immeubles à bureaux se situe actuellement à 10 p. cent, selon la firme Société immobilière Devenore Ltée. Il s'agit d'une amélioration substantielle par rapport aux surplus de 15,5 p. cent enregistrés en septembre 1983.

Il semble que la résorption des surplus soit le fait de la croissance des entreprises québécoises, de la faiblesse des taux d'intérêt et de l'augmentation importante des effectifs du secteur administratif depuis la fin de la récession.

La vague de relocalisation de nombreuses compagnies, au cours des dernières années, a incité les promoteurs à initier 11 projets totalisant quelque 5,5 millions de pieds carrés de bureaux, entre 1980 et 1984. Cette année, 1,2 millions de pieds carrés viennent s'ajouter au stock d'espace, dont l'hôtel Windsor qui est en voie d'être transformé en édifice à bu-



L'ancien hôtel Windsor est en voie d'être transformé en édifice à bureaux.

reaux. Dans le Vieux-Montréal, on aura investi \$130 millions, entre 1979 et 1986, pour rénover de vieux édifices et en faire des immeubles à bureaux de première catégorie.

34 millions de pieds carrés

Le centre-ville de Montréal compte actuellement 34 millions de pieds carrés d'espace à bureaux, comparativement à 25 millions il y a cinq ans. L'augmentation est de 36 p. cent.

Et ce n'est pas fini. Des projets totalisant 2,5 millions de pieds carrés ont déjà été annoncés et Montréal devrait connaître un mini-boom dans le secteur des bureaux d'ici la fin de la décennie, selon M. Yvon Lavoie, grand patron au Québec de la firme de courtage Royal LePage.

Selon les relevés de Royal LePage, le taux de vacance dans le centre-ville se situait à 11,8 p. cent cet été. C'est mieux qu'à Toronto et beaucoup mieux que dans la plupart des grandes villes américaines, où les surplus atteignent jusqu'à 28 p. cent à Houston (14 p. cent à Boston, 17 p. cent à Los Angeles...). Aux États-Unis, le taux de vacance moyen dans les 22 plus grandes agglomérations urbaines se situe à 16 p. cent, selon la firme Coldwell Banker citée par le magazine Time.

La bonne situation à Montréal peut être mise en parallèle avec la progression de l'emploi dans les secteurs de l'administration depuis 1982. Selon des données du ministère québécois du Travail et de la Sécurité du revenu, les emplois de direction et de haute administration ont augmenté de 24 p. cent depuis trois ans. Les autres emplois reliés aux bureaux ont connu une progression de 8 p. cent pendant la même période.

Marché sain

Les édifices à bureaux, qui sont le lieu de travail du tiers de la main-d'œuvre de l'île de Montréal (Statistique Canada, 1981) « sont redevenus un marché sain à Montréal et le taux de vacance devrait continuer à diminuer en 1986 », de dire M. Jean Laurin, président de Devenore. Selon lui, un taux de vacance de 6 à 8 p. cent constituerait un niveau presque idéal.

Des immeubles encore en construction, comme celui de La Lau-

rentienne, sont déjà loués presque à 100 p. cent. L'édifice de l'Industrielle a été loué d'avance à 70 p. cent. Même des édifices neufs qui ont connu certaines difficultés de location, comme Place Air Canada et la tour de la Banque Nationale, trouvent maintenant des locataires.

Les promoteurs trouvent largement leur compte à travers cette fébrilité: les prix de location ont augmenté d'environ 10 p. cent au cours de la dernière année. Selon Royal LePage, les prix varient de \$14 à \$18 le pied carré par année dans les immeubles de première catégorie. Le locataire doit ajouter \$7 le pied carré (par année) pour couvrir les dépenses afférentes à son occupation d'un espace à bureau de catégorie A.

Les propriétaires d'édifices à bureaux dans le centre-ville de Montréal devraient empocher cette année, aux prix actuels, quelque chose comme un demi-milliard de dollars en revenus de location.

LES IMPÔTS

L'avenir des REEL

■ Cet été, nous vous avons laissé en vous disant que le Québec n'avait pas annoncé ce qu'il entendait faire avec les régimes enregistrés d'épargne-logement (REEL) par suite des propositions budgétaires fédérales. Maintenant c'est fait!

LUCIE HÉTU, c.a., de Caron Bélanger Clarkson Gordon, comptables agréés

Rappelons-nous tout d'abord des règles fédérales: le ministre des Finances a annoncé que l'épargne au moyen d'un REEL serait chose du passé à compter du 22 mai 1985. Les règles suivantes ont été proposées:

- aucune cotisation ne pourra être versée à un REEL à compter du 23 mai 1985.
 - les fonds accumulés dans un REEL pourront être retirés libres d'impôt après le 22 mai 1985.
 - les administrateurs ou fiduciaires d'un REEL devront établir la valeur du régime au 31 décembre 1985.
 - si les fonds d'un REEL sont dans une fiducie, elle deviendra une fiducie ordinaire; si les fonds sont des dépôts, ils seront considérés comme des dépôts ordinaires.
 - la valeur établie au 31 décembre 1985 sera considérée comme du capital qui pourra être retiré en tout temps libre d'impôt, peu en importe l'utilisation.
 - les revenus s'accumulant après 1985 sur le capital seront imposables. À ce jour, on ne connaît pas la méthode d'imposition des revenus sur les fonds accumulés dans une fiducie; les revenus seront-ils imposables dans la fiducie ou entre les mains des bénéficiaires?
- Comme auparavant, ceux qui ont retiré des fonds d'un REEL avant le 22 mai 1985 et qui doivent les inclure dans leur revenu pourront, dans les trois années qui suivent celle du retrait, déduire de leur revenu les fonds retirés antérieurement, pourvu qu'ils aient acheté une maison.

Quant au Québec, les règles ne sont malheureusement pas harmonisées avec celles du fédéral. On propose de conserver le régime tel quel, comme suit.

- un contribuable qui avait un REEL le 31 décembre 1982 pourra se prévaloir en 1985 d'une déduction spéciale s'il achète un logement neuf ou un tel logement et des meubles avant le 2 mars 1986. Cette déduction spéciale est égale au plafond des contributions de \$10 000 moins les contributions déjà déduites aux fins de l'impôt du Québec.
- les fonds accumulés dans un REEL pourront être retirés libres d'impôt s'ils servent à acheter un logement dans les 60 jours qui suivent l'année du retrait. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire que le logement soit neuf.
- si les fonds sont retirés à toute autre fin que l'achat d'un logement, ils seront imposables dans l'année du retrait. Notons, toutefois, que les contributions versées après 1982 ne seront pas imposables au moment du retrait, parce qu'elles n'ont pas été déduites dans le calcul du revenu aux fins du Québec.
- un contribuable qui n'effectue pas un retrait de son REEL devra, dans la vingt-et-unième année suivant l'année d'imposition au cours de laquelle le régime est entré en vigueur, inclure dans son revenu pour cette vingt-et-unième année un montant égal à la juste valeur marchande des biens du régime à la fin de l'année précédente.
- au décès, un contribuable bénéficiaire d'un REEL sera réputé avoir reçu immédiatement avant son décès un montant égal à la juste valeur marchande des biens dans le régime. Il y aura donc imposition dans l'année du décès. Le conjoint du bénéficiaire qui acquiert en raison du décès du bénéficiaire le droit de recevoir les sommes accumulées dans le REEL et qui les reçoit dans les quinze mois qui suivent le décès, sera imposé sur les sommes reçues. Dans un tel cas, le bénéficiaire n'aura pas à inclure dans son revenu pour l'année du décès un montant relativement à son REEL.

En résumé, au Québec, on ne s'en sort pas, sauf si l'on achète une maison.

Si vous avez un REEL, vous avez une décision à prendre.

Si vous prévoyez acheter une maison, vous devriez laisser les fonds dans votre REEL jusqu'à l'achat. Même si vous devez payer l'impôt fédéral sur les revenus gagnés dans le régime après 1985, cette solution vous permet d'éviter l'impôt du Québec. Au Québec, il sera aussi possible d'obtenir une déduction lorsqu'une maison est achetée dans les trois années suivant celle du retrait.

Si vous n'avez pas l'intention d'acheter une maison, la décision est plus difficile à prendre. Au Québec, les fonds accumulés seront imposables de toute façon au retrait. Il y a lieu toutefois d'évaluer votre situation fiscale pour l'avenir. Il est impossible d'effectuer un retrait partiel d'un REEL; vous ne pourrez donc pas étaler l'imposition sur plusieurs années. Le retrait pourrait, par exemple, s'effectuer dans une année d'imposition où vous prévoyez une diminution de revenu. N'oubliez pas dans votre planification que le Québec propose une diminution du taux marginal d'impôt maximum de 3 p. cent en 1986 et de 5 p. cent en 1987.

Les revenus d'un REEL continueront d'être exempts d'impôt au Québec. Si vous détenez un REEL de \$8 000 et si votre taux d'impôt marginal est de 25 p. cent au fédéral et 30% au Québec, un revenu d'intérêt de \$800 (soit 10 p. cent de \$8 000) vous coûtera \$200 d'impôt fédéral. Le retrait de votre REEL vous aurait coûté \$2 400 d'impôt du Québec. Si vous n'avez pas besoin des fonds de votre REEL et si votre taux d'impôt marginal est élevé, il serait avantageux de le conserver. Pensez-y!

Des boutiques hors-taxes à la frontière

■ Le gouvernement canadien et les provinces viennent de conclure une entente de principe en vue du lancement d'une quarantaine de boutiques hors-

LAURIER CLOUTIER

taxes près de la frontière américaine, dont six ou sept au Québec. On en trouve maintenant dans les aéroports, comme à Dorval et Mirabel, mais une seule au Québec à la frontière américaine, à Lacolle.

Le projet doit être dévoilé bientôt. On prévoit des ventes

de \$100 millions par année au prix de gros.

Dans le cas des autres provinces, les ministres viennent d'apposer leurs signatures sur l'entente. Au Québec, la SAQ (Société des alcools du Québec) et le sous-ministre de Revenu Canada ont conclu un accord que le ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Biron, doit annoncer des qu'il l'aura approuvé.

C'est Ottawa qui pilote tout le dossier. Le ministre Biron a déjà signé une entente pour la première phase du projet mais

pas encore pour le projet global, selon des sources à la SAQ. On ne veut pas préciser davantage.

A Ottawa, Doug Waldie, directeur des boutiques hors-taxes à Revenu Canada, déclare que le ministre responsable en Ontario a convenu du projet le 16 juillet dernier. Il ne manque plus maintenant que l'acceptation officielle du Québec pour lancer les 40 boutiques. Pour le type d'opérations et les achats permis d'alcool, il suffit de se rappeler de la boutique de Lacolle.

Cette dernière joue en effet le

rôle de projet-pilote depuis 1982.

On vient en fait de revoir l'entente pour donner toute sa dimension à la chaîne de boutiques à la frontière. Des PME (petites et moyennes entreprises) canadiennes et québécoises pourraient ainsi naître ou grandir.

Le Canada ne compte actuellement qu'une dizaine de boutiques hors-taxes. L'Ontario et le Québec doivent s'en donner de nouvelles, d'une bonne taille, qui contribueront largement aux \$100 millions de ventes de gros annuelles.

Un centre commercial régional sera érigé à Candiac dès que la 30 ira à Valleyfield

■ Un nouveau centre commercial régional de \$80 millions —et jusqu'à \$120 millions avec l'aménagement des 200 magasins et boutiques— doit être construit et créer 2 500 emplois à temps

LAURIER CLOUTIER

plein et partiel dans le secteur ouest de la Rive Sud de Montréal.

Les Développement Iberville réaliseront le projet sans subvention mais il est toutefois conditionnel au prolongement de 7,5 km de l'autoroute 30, de Brossard à Valleyfield, qui coûtera au moins \$50 millions. « Le Carrousel » nécessitera 18 mois de travaux mais n'ouvrira ses portes

que dans « deux ou trois ans », le temps de compléter l'aménagement routier. On coordonnera les deux échéanciers du Carrousel et de la 30. Le projet pourrait être retardé quelque peu mais non pas annulé à ce stade-ci.

C'est Candiac qui héritera du nouveau centre commercial, une véritable mine d'or pour la ville déjà en bonne situation financière.

Bond de 50%

Le maire, Claude Hébert, a déclaré en entrevue que Le Carrousel augmentera de plus de 50 p. cent les 4 000 emplois actuels à Candiac, presque exclusivement dans le secteur manufacturier.

L'évaluation de son côté croîtra de plus de 30 p. cent, de \$240 à \$320 millions.

Le centre commercial rapportera aussi chaque année \$1 million de taxes foncières et \$1 million de taxes d'affaires. Les revenus et le budget de Candiac passeront ainsi de \$3,2 à \$5 millions, un bond de 60 p. cent.

Des constructeurs résidentiels sont déjà sur le qui-vive pour loger les futurs habitants de Candiac.

Aujourd'hui, seulement cinq p. cent des 4 000 travailleurs de Candiac y résident. La ville n'est développée qu'à 20 p. cent.

Les exportations canadiennes en juillet ont chuté de 9,1 p. cent

■ OTTAWA (PC) — Les exportations de marchandises, tout spécialement aux États-Unis, ont de nouveau chuté en juillet, laissant le Canada avec son plus bas surplus commercial depuis cinq ans, a annoncé, hier, Statistique Canada.

Les exportations, qui avaient fléchi de trois p. cent en juin, ont de nouveau regagné de 9,1 p. cent en juillet, à \$8,8 milliards, ce qui constitue le plus bas niveau mensuel en 18 mois, celui-ci étant de 15,4 p. cent inférieur au niveau record enregistré en mars de cette année.

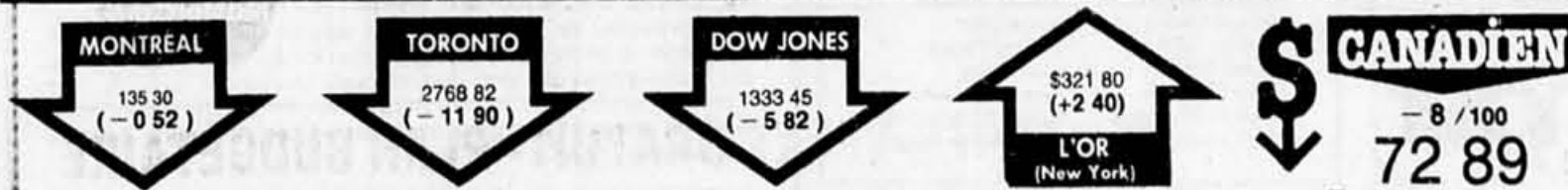
Les importations en juillet sont demeurées essentiellement stables à \$8,7 milliards. En raison de la diminution des exportations, l'excédent des exportations de marchandises tombe donc

à \$148 millions en juillet, comparativement à \$1,001 milliard en juin. Il s'agit du plus faible excédent commercial depuis avril 1980.

La tendance à court terme des exportations baisse de façon continue depuis avril 1985. Elle se replie pour toutes les principales catégories, mais les mouvements à la baisse les plus forts touchent le secteur de l'énergie, après les fortes augmentations du premier trimestre, et les biens et matières industrielles qui diminuent sensiblement pour la première fois en deux ans. Les exportations de produits automobiles sont en régression depuis plusieurs mois et se retrouvent à leur niveau de juillet 1984.

Après une légère reprise en mars, les exportations de produits forestiers continuent de reculer.

Contrairement aux exportations, la tendance à court terme des importations continue d'augmenter. Les importations de biens et de matières industrielles ont progressé au rythme soutenu de 2 p. cent par mois pendant la plus grande partie de l'année, tandis que celles de machines et de biens de consommation ont cru à un rythme plus lent. Les importations de produits automobiles ont recommencé d'augmenter après avoir diminué en mars et en avril. Seules les importations de produits agricoles et de la pêche sont en baisse.



Nouveau pain au lait

■ **QUEBEC (PC)** — Pour augmenter la consommation des produits laitiers, le Bureau laitier du Canada, lance de concert avec le Groupe Multi-Markets, propriétaire de Gailuron, un nouveau pain au lait. Les régions de Québec et de Montréal feront l'objet d'expérimentation du nouveau produit pendant un an avant qu'il ne soit lancé par le Bureau laitier du Canada à l'échelle nationale. À la question de savoir pourquoi le Québec a été choisi comme terrain cible, M. Roger Daoust, le vice-président de la Fédération des producteurs de lait du Québec répond que «le Québec se prêtait bien à ce premier essai en ce qu'il s'y consomme 37 p. cent de tout le pain blanc au Canada alors que sa population ne représente que 26 p. cent de la population canadienne».

Imasco Limitée



Lise Pratte

Le Président du Conseil et chef de la direction, M. Paul Paré, annonce la nomination de Me Lise Pratte au poste de secrétaire adjointe de la société.

Madame Lise Pratte aura son bureau au siège social d'Imasco, au 4, square Westmount, Montréal.

CHUM LIMITED



Lee Hambleton

Monsieur Allan Waters, président de CHUM Limited annonce la nomination de Monsieur Lee Hambleton en qualité de vice-président et directeur général de CHUM Québec. Cette nomination coïncide avec l'achat par CHUM Limited des postes de radio montréalais CKGM et CHOM-FM. Depuis 17 ans, Monsieur Hambleton oeuvre dans le domaine de la radiodiffusion française et anglaise à Montréal et à Québec. Sa nomination assurera une croissance continue à CKGM et CHOM-FM, deux des postes de radio les plus innovateurs au Canada.

CHUM Limited est l'une des plus importantes compagnies de radio et télédiffusion au Canada; elle possède des intérêts dans neuf provinces. Depuis plusieurs années, CHUM souhaite faire une importante percée sur le marché québécois, créneau important qui permettra l'institution d'un réseau d'envergure nationale.

Au nombre des autres investissements de CHUM Limited: Much Music réseau de diffusion musicale par satellite et les Rough Riders d'Ottawa, une équipe de football professionnel.

TÉLÉMÉDIA INC.



John Van de Kamer

M. Philippe de Gaspé Beaubien, Président du conseil et chef de la direction de la CORPORATION TÉLÉMÉDIA, est heureux d'annoncer la nomination de M. John Van de Kamer au poste de Président et chef de la direction de TÉLÉMÉDIA INC.

Avant sa nomination, M. Van de Kamer en était le Président et chef de l'exploitation. Il apporte à son nouveau rôle une vaste expérience dans la gestion dans les domaines de la radiodiffusion et de l'édition au Canada.

TÉLÉMÉDIA est une entreprise canadienne de communications qui possède et exploite 20 stations radiophoniques dans les régions anglophones et francophones du pays. De plus, elle crée et exploite des réseaux nationaux et régionaux de radiodiffusion de nouvelles et d'information, d'événements sportifs et d'émissions de variétés dans tout le Canada. TÉLÉMÉDIA est aussi active dans le domaine de l'édition. Ses publications comprennent: TV HEBDO, TV GUIDE et les magazines COUP DE POUCE, CANADIAN LIVING et CANADIAN LIVING FOOD destinés à la clientèle féminine. Au Canada, TÉLÉMÉDIA est l'éditeur qui vend le plus grand nombre de copies de magazines destinés aux consommateurs.

Avis de nomination



M. Martin McGlynn

M. Thomas R. Hodgson, Président d'Abbott International, Limitée est heureux d'annoncer que M. Martin McGlynn, Président-Directeur général des Laboratoires Abbott, Limitée au Canada, a été nommé Vice-Président-Directeur, Abbott International, Limitée.

M. McGlynn est entré chez Abbott en Irlande en 1977. Il occupait le poste de Directeur de l'Exploitation chez Abbott Irlande avant d'entrer en fonction au Canada en janvier 1983.

Les Laboratoires Abbott, Limitée sont un important fabricant de produits dans le secteur de la santé. Cette entreprise diversifiée compte plusieurs divisions: produits pharmaceutiques, hospitaliers, diagnostiques, chimiques et agricoles ainsi qu'aliments thérapeutiques.

Les Laboratoires Abbott, Limitée, dont le siège social est situé à Montréal, servent le marché canadien depuis 1931.

Canadien Pacifique Limitée

AVIS DE DIVIDENDE

A une réunion du conseil d'administration tenue aujourd'hui, un dividende trimestriel de douze cents (12¢) CAN l'action sur les actions ordinaires en circulation a été déclaré. Il est payable le 28 octobre 1985 aux détenteurs inscrits à la fermeture des registres le 27 septembre 1985.

Par ordre du conseil,

Le Secrétaire,
D.J. Deegan

Montréal, le 9 septembre 1985

NOMINATIONS



Gendron Lefebvre
Consultants

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS CHEZ GENDRON LEFEBVRE, CONSULTANTS

Dans le cadre d'un programme d'expansion de l'entreprise, trois nouveaux administrateurs se joignent au conseil d'administration de la firme Gendron Lefebvre, consultants dans le domaine des infrastructures. Messieurs Claude Lefebvre, président du Conseil d'administration et Marc Gendron, président, annoncent avec plaisir les nominations de messieurs Robert A. Boyd, François P. Paradis et Pierre Shooner.



ROBERT A. BOYD, Administrateur de la Banque de Montréal et membre de plusieurs conseils d'administration, monsieur Robert A. Boyd a déjà été président de la Société d'énergie de la Baie James et il a occupé les postes de directeur général, de commissaire, puis de président à l'Hydro-Québec.



FRANÇOIS P. PARADIS, Président de la Chambre de commerce de la province de Québec et membre du conseil d'administration de plusieurs firmes, monsieur François P. Paradis a déjà été premier vice-président et directeur général de la Banque Royale pour le Québec.



PIERRE SHOONER, Vice-président exécutif de Les Coopérants et membre de plusieurs conseils d'administration, monsieur Pierre Shooner a déjà été directeur général de la Chambre de commerce du district de Montréal et sous-ministre du ministère de l'Industrie et du commerce du Québec.

2, place Laval, bureau 200, LAVAL (Québec), CANADA H7N 5N6

Béno et tél.: (514) 384-1260 Téléc.: 05-25489 Télég.: GENDLEFEB

DÉJEUNER D'AFFAIRES

NOUVELLE FORMULE DU SOIR

Spéciaux à partir de **\$5.80**

Super spécial à **\$11.80**

HAPPY HOUR
du lundi au vendredi
à notre bar et cocktail-lounge

ALCOOL 2 POUR 1
bière et vin à prix réduits.
amuse-gueule gratuits

**801 boul. de Maisonneuve ouest
(Métro McGill) 849-6331**

ÉCONO-FLASHES

ANDRÉ CHÉNIER

Formation d'un géant du courtage

■ Fred S. James and Co Inc., ancienne filiale de courtage d'assurance de la Transamerica Corp., de San Francisco, a fusionné avec le Sedgwick Group de Londres pour devenir, sous le nom de Sedgwick Group, la troisième firme de courtage au monde en matière de revenus. L'an dernier, Sedgwick enregistrerait un chiffre d'affaires de \$304 millions (US) tandis que James, qui comprend la firme torontoise Tomenson Inc. (autrefois Tomenson Saunders Whitehead), rapportait des revenus de \$293 millions (US). Sedgwick Inc., filiale canadienne de Sedgwick Group, sera fusionnée avec Tomenson pour former une nouvelle firme de communication et de consultation sous la raison sociale Sedgwick Tomenson Inc.

AES se réorganise aux USA

■ La compagnie montréalaise d'équipement de bureau informatisé AES Data a fait savoir hier qu'elle a confié à TRW Inc. l'entretien des nouveaux systèmes qu'elle vend aux USA et qui sont compatibles avec l'équipement IBM. Selon Jérôme Huret, vice-président exécutif d'AES, cette mesure devrait avoir pour effet d'activer les ventes aux USA où, en raison surtout de problèmes de marketing, elles sont tombées de quelque 50 p. cent au début de la décennie à moins de dix p. cent. Lundi, AES Data inaugurerait à Rosslyn, en Virginie, le nouveau siège de sa filiale américaine AES Data Corp., qui compte 20 employés. Pour les six premiers mois de l'exercice AES a enregistré un bénéfice de \$200 000, comparativement à un déficit de \$10,5 millions pour la période correspondante l'an dernier.

Bourses d'affaires de \$25 000

■ Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, Rodrigue Biron, a autorisé la garantie de plusieurs prêts de \$25 000 consentis dans le cadre du Programme «Bourses d'affaires». Cette aide financière a permis à Mme Andrée Comtois, de L'Île Perrot, de devenir actionnaire de Les Aliments Polyvac Ltée, de Saint-Laurent, et d'y occuper le poste de secrétaire comptable. L'aide provinciale a permis à M. Tuan Nguyen Dang, de Beloeil, de devenir président-directeur général de Bibytes, une entreprise de Saint-Mathieu qui se spécialise dans les services informatiques scolaires pour les handicapés. L'aide financière a enfin permis à M. Jacques Trudeau, de Richmond, de créer une sous-division des Industries Modernes Melbourne, à Melbourne, sous le nom de Boite de direction Trudeau Inc. Cette entreprise fabrique des boîtes de direction pour l'engrenage des autobus de transport urbain.

La Corporation de disposition des biens de la couronne a cessé d'exister

■ La Corporation de disposition des biens de la couronne, société d'Etat fédérale, a cessé d'exister comme entité légale distincte. Il revient maintenant au ministère des Approvisionnements et Services de disposer des biens excédentaires du gouvernement. Le ministre Stewart McInnes a annoncé ces jours derniers la conclusion du processus de liquidation de la Corporation, aux termes d'une loi que le Parlement a votée en ce sens au début de la première session.

Nouveau logiciel en comptabilité

■ Jolidata, de Joliette, a mis au point un tout nouveau logiciel à l'usage des firmes comptables. Selon le directeur de la mise en marché, Jean Duhamel, le «Ca. Dos.» permet notamment la standardisation des dossiers, l'accès rapide à l'information, une plus grande rapidité d'exécution, la possibilité d'adapter le logiciel aux besoins spécifiques de la maison et d'effectuer un travail propre et professionnel.

Hausse des mises en chantier

■ Selon des chiffres préliminaires de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, les mises en chantier d'habitations progressaient au taux annuel désaisonnalisé de 168 000 au Canada en août, comparativement à 162 000 en juillet. Dans les régions urbaines, un total de 12 335 unités d'habitation ont été mises en chantier en août, soit 12 p. cent de plus qu'en août 1984. Le nombre de maisons individuelles s'élevait à 7 712 en regard de 6 392 en août 1984 (hausse de 21 p. cent) et le nombre de collectifs d'habitation à 4 623, comparativement à 4 637 en août de l'an dernier.

Diamond-Bathurst offre des titres

■ Diamond-Bathurst Inc., filiale américaine de Consolidated-Bathurst, se propose d'offrir pour \$100 à \$125 millions de titres et d'actions ordinaires d'ici quatre mois. Il y aura, notamment, de nouvelles actions. Le produit de la vente servira à amortir la dette bancaire.

Arbor Capital place 1 429 000 actions

■ Par le truchement de First Marathon Inc., Arbor Capital Resources, de Toronto, a effectué un placement privé de 1 429 000 actions de catégorie B sans droit de vote, au prix de \$18,25 l'action, pour une considération globale de \$14 647 250. Arbor compte placer prochainement 34 000 actions de plus au même prix d'ici le 13 septembre.

Étude sur l'actionnariat au Québec

■ La Commission des valeurs mobilières du Québec a fait connaître hier les résultats d'une recherche intitulée «L'actionnariat au Québec en 1985». Cette étude indique que 10 p. cent des Québécois adultes sont présentement porteurs d'actions ordinaires ou privilégiées inscrites à la cote d'une Bourse au marché hors cote, contre 7,5 p. cent en 1983. Cette étude indique également que les critères les plus déterminants quant à la décision d'investir en actions sont le revenu familial, la profession et la scolarité. Près de la moitié de ceux qui ne détiennent pas d'actions invoquent le manque d'argent.

Levée d'interdit de la CVMQ

■ La Commission des valeurs mobilières du Québec a levé l'interdit de négocier qui pesait depuis le 5 septembre sur les titres de YRI-York Ltd. et de la Société en commandite Promenade des Îles. Ces deux émetteurs se sont conformés aux exigences de la loi en matière d'information.

Le Trust Général modifie ses taux

■ Le Trust général du Canada a modifié certains de ses taux d'intérêt sur dépôts. Ainsi, pour les dépôts de 60 à 89 jours, l'intérêt tombe de 7% à 7½ p. cent; pour les dépôts de 90 à 119 jours, il tombe de 8 à 7½ p. cent.

Hausse des affaires des grands magasins

■ Le chiffre d'affaires des grands magasins à rayons du Canada s'élevait globalement à \$875,7 millions en juillet, soit 8,6 p. cent de plus qu'en juillet 1984. Pour la période de janvier à juillet, les ventes des magasins à rayons atteignaient \$5,88 milliards, soit 4,4 p. cent de plus que pour la période correspondante l'an dernier. Régionalement, les revenus des grands magasins se répartissaient comme suit en juillet: \$322,4 millions en Ontario (hausse de 10,4 p. cent); \$165 millions au Québec (hausse de 9,3 p. cent); \$65,2 millions dans les provinces de l'Atlantique (hausse de 10,2 p. cent); \$45,3 millions au Manitoba (hausse de 4,8 p. cent); \$28,3 millions en Saskatchewan (hausse de 7,4 p. cent); \$115,4 millions en Alberta (hausse de 10 p. cent) et \$134 millions en Colombie-Britannique (hausse de 5,2 p. cent).

L'investissement étranger dans les titres canadiens

■ Les entrées nettes de capitaux d'investissements étrangers dans les titres et valeurs canadiens s'élevaient en juillet à \$435 millions, en regard de \$529 millions en juin. Selon Statistique Canada, les ventes nettes d'obligations aux étrangers ont rapporté \$306 millions en juillet, les ventes d'actions ordinaires et privilégiées \$128 millions. «Contrairement à juin, mois où les investisseurs étrangers étaient surtout des Américains, note l'agence, il y a eu en juillet une forte augmentation des investissements d'Europe et du Japon dans les obligations canadiennes.»

Honneur pour Michel Bélanger, directeur du Château Bonne Entente

■ Le président de l'Association des hôteliers du Québec, Michel Bélanger, vient d'être nommé personnalité du mois de septembre par l'Association des gens d'affaires du Québec. M. Bélanger est directeur général du Château Bonne Entente, établissement hôtelier bien connu de la région de Québec. Une soirée sera tenue en son honneur, ce soir, à Québec.

Cours d'informatique

LOTUS 1-2-3 SUR IBM PC

Cours d'introduction au Lotus 1-2-3
les 16 et 17 septembre
ou
les 17 et 18 octobre
\$300

dBASE III SUR IBM PC

Cours intensif en dBASE III
les 26 et 27 septembre
ou
les 11 et 12 novembre
\$300

TRAITEMENT DE TEXTES SUR WANG

Cours d'introduction au traitement de textes
les 19 et 26 octobre
ou
les 17 et 24 novembre
\$125

861-6763

Seminar Centre 1080 Beaver Hall Hill, Suite 910

Vanier College

Le service de produits visuels de 3M Canada Inc. est fier d'annoncer la nomination de

Duo Communications
2244, 46^e avenue
Lachine (Québec)
H8T 2P3
(514) 631-4391

en tant que centre attiré de reproduction couleur d'acétates de 3M de la région de Montréal. Le Centre de reproduction couleur d'acétates 3M procure de superbes transparents pour rétroprojection en couleurs et des reproductions sur papier à partir d'originaux tels que des diapositives 35 mm, dessins, graphiques, circuits imprimés, tout ce qui mesure moins de 8 1/2" x 11", en 24 heures.

La nomination de l'entreprise locale Duo Communications permettra d'assurer un service personnalisé et de calibre élevé à tous les utilisateurs actuels et éventuels de produits visuels 3M.

8508VA1436F

3M

Nos placements garantis, c'est payant!

9 1/8 %
payé annuellement
1 AN
min. 500\$

11 %
payé annuellement
5 ANS
min. 500\$

Taux passibles de changer sans préavis.

Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec / Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

Montréal: 612, rue Saint-Jacques • 2^e étage.
(514) 282-1880
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 563-1880

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

LE CABINET D'AVOCATS TRUDEL, NADEAU, LESAGE, CLEARY ET ASSOCIÉS

est heureux d'annoncer que l'Honorable Guy M. Desaulniers, c.r., a, depuis le 19 juin 1985, joint ses rangs, à titre d'avocat conseil.

L'Honorable Guy M. Desaulniers, c.r., était, jusqu'à sa retraite récente, juge à la Cour Supérieure du Québec, pour le district de Montréal.

Le cabinet Trudel, Nadeau, Lesage, Cleary et associés a des bureaux à Montréal et à Québec, respectivement situés au 300 Léo-Pariseau et au 220 est, Grande-Allée.

Les avocats suivants sont membres du cabinet:

Robert Archambault	Paul Lesage
Jean Auger	Gérard Morncy
Normand Beaulieu	Christiane Morisseau
Richard Bertrand	Gaston Nadeau
Richard Cleary	Louise Otis
François Côté	Bernard Phillon
Michel Derouet	Laurent Roy
Olivier Després	Yves Saint-André
Suzanne Handman	France Saint-Laurent
Linda Lavoie	Louis Claude Trudel

L'aller-retour Montréal-Paris est maintenant offert à \$398

■ Pour la première fois depuis six ans, il sera possible de faire un aller-retour Montréal-Paris par avion pour moins de \$400, soit pour aussi peu que \$398.

MICHEL GIRARD

C'est ce qu'a annoncé hier le directeur de Trafic-Voyages, Philippe Sureau, précisant qu'une entente entre son entreprise et Québecair venait d'être conclue à cette fin.

Ce tarif avantageux s'applique à tous les départs qui s'effectueront entre le début d'octobre et la mi-mars, à l'exception des deux prévus durant le temps de Noël (17 et 25 décembre) où il faudra déboursier un supplément de \$100.

Cet aller-retour Montréal-Paris consiste bien sûr en des vols nolisés hebdomadaires. Les départs de Montréal s'effectueront tous les mardis soirs, depuis l'aéroport de Mirabel. Les retours de Paris se feront les mercredis

soirs, à partir de l'aéroport d'Orly-sud.

En organisant ce nouveau service, Trafic-Voyages et Québecair deviennent ainsi les premiers à offrir des vols nolisés vers l'Europe sur une base annuelle. Depuis le printemps dernier, les deux associés offraient aux Québécois des vols nolisés Montréal-Paris pour la somme de \$498.

En lançant pareils rabais, Québecair et Trafic-Voyages ouvrent toute grande la porte à une possible nouvelle guerre de prix sur la populaire ligne Montréal-Paris. Depuis le printemps dernier, on se rappellera que d'autres grossistes en vols nolisés offraient des rabais intéressants.

Pour sa part, Air Canada, qui offre depuis déjà belle lurette des vols réguliers Montréal-Paris, étudie présentement la possibilité de réduire ses prix au cours de la saison morte. Mais rien n'est encore décidé.

Pour offrir ce nouveau service, Québecair mettra à la disposition de Trafic-Voyages ses DC-8, d'une capacité de 250 passagers.

«La clientèle des petites entreprises, pour qui les comptes de dépenses ne sont pas sans limite, ainsi que le milieu culturel, devraient être particulièrement sensibles aux attraits de ce vol, associant la régularité et l'économie», a expliqué M. Philippe Sureau.

Compte tenu de l'attrait qu'aura ce rabais sur les voyageurs, il estime qu'il sera possible d'obtenir un taux d'occupation de 90 p. cent.

«People Express, a-t-il ajouté, ne sera donc pas seul à tenter de séduire les Québécois avec des tarifs très bas. Et cette fois, c'est la ligne par excellence de l'Atlantique Nord qui est touchée: Montréal-Paris.»

Afin de démontrer à quel point ses rabais sont imbattables, M.

Sureau a cité, en exemple, un des rabais offerts actuellement par People Express vers l'Europe: le vol nolisé Montréal-Bruxelles, avec correspondance à l'aéroport de Newark, à New-York, revient à \$414.

A l'instar de la plupart des vols nolisés offerts, il faut réserver 21 jours à l'avance et séjourner en Europe de une à quatre semaines. Les réservations peuvent se faire chez n'importe quel agent de voyages.

D'autre part, British Airways vient d'annoncer une importante réduction de son tarif de base pour les vols Montréal-Londres, soit \$120. L'aller-retour en classe économique coûtera ainsi \$498. Ce tarif s'appliquera aux voyages effectués entre la mi-octobre et le 6 décembre. Pour bénéficier de ce rabais, il faut prendre l'avion en semaine, sinon un supplément de \$15 s'ajoutera.

Pierre Lessard quitte Provigo et passe à Télé-Capitale

■ Tel que prévu, Pierre Lessard a démissionné de la présidence de Provigo. Il deviendra président du conseil à temps plein de Télé-Capitale le mois prochain.

Tout le monde le considérait comme le successeur d'Antoine Turmel, président du conseil et chef de la direction de Provigo.

Mais les principaux actionnaires lui ont préféré Pierre Lortie, ex-président de la Bourse de Montréal.

A partir de ce moment, Pierre Lessard n'a voulu s'engager qu'à assurer une transition harmonieuse à la direction de Provigo. Il détient 16 p. cent des droits de vote de Télé-Capitale.

ASSURANCE-AUTOMOBILE Les assureurs font connaître leurs nouveaux tarifs

■ QUEBEC (PC) — Les automobilistes québécois doivent s'attendre à des augmentations de 4 à 12 p. cent de leurs primes d'assurance dès l'automne.

La mesure est devenue inévitable par suite d'une augmentation d'environ 3 p. cent du nombre des accidents et à une hausse de 12 p. cent du coût moyen des réparations.

La Prudentielle a déjà révélé qu'elle augmentera ses primes de 7,5 p. cent en moyenne. L'augmentation entrera en vigueur le 1er octobre pour les nouveaux assurés et le 1er novembre pour les polices renouvelées.

Pour le moment, les augmentations touchent toutes les catégories de conducteurs: jeunes, hommes, femmes, mais les tarifs seront révisés au début de l'an prochain, avec des variations pour chaque catégorie de conducteurs.

Chez nombre d'assureurs, le taux d'augmentation des primes est déjà fixé et il ne reste

qu'à décider de la date d'entrée en vigueur.

Au cours des prochains mois, le Groupe Desjardins a annoncé qu'il fallait s'attendre à des augmentations de primes de 8 à 10 p. cent; l'Union Canadienne, de 7 à 10 p. cent; la Travelers, de 12 p. cent.

La Liberté Mutuelle a décidé d'une augmentation de 4,5 p. cent mais n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur.

La Laurentienne Générale, on est décidé à une augmentation cet automne, mais ni son importance ni la date exacte de l'entrée en vigueur n'ont encore été décidées. On pense à des augmentations moyennes de 10 à 12 p. cent pour l'ensemble des territoires et des catégories.

La Zurich, qui a connu une année désastreuse, sait qu'il y aura augmentation, mais ni le montant ni la date n'ont encore été décidés.

Enfin, il faut noter que ces augmentations viendront s'ajouter à la taxe de 9 p. cent imposée dans le dernier budget provincial.

La mine d'or de Hemlo engendrera des profits gigantesques

■ Le gisement aurifère de Hemlo est le deuxième plus important jamais découvert au Canada. Il est l'oeuvre de deux prospecteurs, Don McKinnon et John Larché.

EUGENE ELLMEN
de la Presse Canadienne

McKinnon est d'ailleurs un des meilleurs propagandistes de la bonne fortune de Hemlo. Après tout, lui-même et Larché deviendront multimillionnaires grâce à leur trouvaille.

Durant des décennies, les prospecteurs avaient ignoré la région de Hemlo en raison de ses caractéristiques géologiques inhabituelles. Ses roches contiennent en effet des résidus volcaniques et des dépôts sédimentaires plutôt que les formations de quartz qui abritent généralement les dépôts aurifères.

Cinq ans après la découverte initiale, ce gisement, situé près du lac Supérieur, à proximité de la Transcanadienne à environ 300 kilomètres à l'est de Thunder Bay, a finalement commencé à régurgiter ses richesses.

Les 2300 citoyens de Marathon et du village voisin de Manitowadge se partageront très certainement une part du riche butin. Les grands gagnants, toutefois, seront les deux prospecteurs précités, les exploitants et les compagnies minières qui se sont partagées le gâteau, sans compter le fisc.

Au prix actuel de l'or, qui varie entre \$330 et \$340 (US) l'once, les trois mines devraient empocher annuellement des profits de l'ordre de \$250 millions (US).

Par ailleurs, si on retire, tel que prévu, 25 millions d'onces d'or de ce gisement, celui-ci aura

rapporté entre \$8 et \$10 milliards, au moment où il sera épuisé, dans 20 ans.

«Nous prévoyons faire beaucoup d'argent, ici», reconnaît Alf Powis, président de Noranda, une des trois exploitantes de Hemlo.

En comparaison, les argents que les compagnies reverseront à Marathon et Manitowadge, sous forme de salaires, sont relativement peu importants. La mine Teck-Corona, administrée par la société Teck de Vancouver, empochera des profits de l'ordre de \$45 millions par année, alors que son personnel de 170 ouvriers touchera des émoluments totalisant \$6,5 millions annuellement.

Les découvreurs

Ces chiffres sont difficiles à comparer avec les revenus que toucheront les prospecteurs McKinnon et Larché, tous deux dans la cinquantaine. En 1980, ces deux géologues indépendants avaient offert quelque 200 parts de leur concession minière au promoteur Murray Pezim, de Vancouver. Les deux vivent aujourd'hui une semi-retraite, près de Timmins, là même où s'était produite la première ruée vers l'or ontarienne.

A la seule mine Teck-Corona, les deux prospecteurs toucheront chacun environ \$750 000 (US) par année, au prix actuel de l'or, en vertu de royalties de trois p. cent qui leur sont garanties sur toute la production.

En plus, grâce aux ententes passées avec la mine Golden Giant de Noranda, ils toucheront 7,5 p. cent des profits d'exploitation de la mine, dès que Noranda aura récupéré ses investissements, soit dans cinq ans environ.

Selon l'analyste P.D. Woodfield, de Zurich, un spécialiste des marchés mondiaux de l'or, les deux prospecteurs toucheront chacun entre \$1,35 et \$1,7 millions par année, au prix actuel de l'or. Avec une production quotidienne se situant à quelque 1000 onces d'or, Golden Giant réalisera des profits de quelque \$100 millions par année.

A la mine Teck-Corona, le plus grand bénéficiaire de cet Eldorado sera la firme Teck, de Vancouver,

qui possède quelque 55 p. cent des actions de la mine. Le principal actionnaire de Teck est la famille Keevil, de Vancouver, dirigée par le millionnaire Norman Keevil, un ancien professeur de géologie qui est président de Teck.

Le second actionnaire en importance de Teck est Metallgesellschaft Canada, une compagnie appartenant à part entière à un holding minier allemand. Teck empochera plus de la moitié des profits annuels de la mine, évalués actuellement à près de \$50 millions.

Les promoteurs

Deux autres promoteurs de Vancouver se promettent également de toucher une partie du pactole. Goliath Gold Mines et Golden Sceptre Resources, deux compagnies-sœurs dirigées par les courtiers en valeurs Richard Hughes et Frank Lang, de Vancouver, toucheront des profits intéressants à Hemlo, affirme M. Woodfield. Ces deux compagnies détiennent chacune 23 p. cent des actions de Golden Giant, ce qui devrait rapporter à chacune entre \$8 et \$10,3 (Cdn) millions par année.

Noranda, une multinationale aux activités très diversifiées, détient 46 p. cent des actions de la Golden Giant, ce qui signifie qu'elle touchera entre \$16 et \$20,6 (Cdn) millions de profits par année, avant taxes.

Lac Minerals, de Toronto, est le troisième du trio d'exploitants de Hemlo. Cette firme devrait retirer des profits de plus de \$100 millions par année de ses opérations à cet endroit.

Finalement, le principal bénéficiaire de ces richesses pourrait se révéler être le fisc, à Ottawa et à Toronto. Jack Stokes, ex-député néo-démocrate à l'Assemblée législative de l'Ontario pour Lac Nipigon, estime que les mines de Hemlo pourraient devoir payer entre \$3 et \$4 milliards en taxes et droits miniers, aux gouvernements fédéral et ontarien, au cours des 20 prochaines années.

LA BOURSE

■ Les aurifères grimpent ■ L'informatique chute

■ Les investisseurs ont continué à se demander quelle entreprise avalera maintenant l'autre mais la spéculation n'était pas assez forte pour faire remonter tout le marché, hier, à New York.

Si bien que les titres en baisse, et ceux des entreprises à forte technologie ont été particulièrement frappés, l'emportaient par onze contre quatre sur les valeurs en hausse et la moyenne des industrielles de Dow Jones a reculé de 5,82 pour fermer à 1333,45 sur un virement de 104,7 millions d'actions.

General Foods, dont on dit qu'elle pourrait fusionner avec Philip Morris, a gagné 2½ en plus de ses 7½ de lundi et a terminé à 90. IBM a glissé de 1½ à 127½. Digital Equipment de 2½ à 105½. Data General de ¾ à 39½. Cray Research de 1¼ à 48½ et Burroughs d'un point à 65. RCA, qui avait adopté des mesures anti-mainmise la veille, a reculé de deux points à 44½.

A la Bourse de Toronto, où l'indice composé a perdu 11,90 points après un recul de 11 points lundi pour fermer hier à 2768,82, le Canadien Pacifique et son projet de fusion avec les Entreprises Canadiennes de Calgary a de nouveau retenu l'attention. La grande compagnie de chemins de fer a reculé de ¾ à \$17, des analystes ayant souligné que l'acquisition de 30 p. cent d'intérêts supplémentaires dans ECP va accroître le nombre de ses actions. Les ECP, de leur côté, ont perdu ½ pour fermer à \$28 sur un virement de 405 831 actions. Avec un meilleur prix mondial pour l'or, les aurifères ont gagné trente points.

A Montréal, le portefeuille du marché a glissé de 0,52 à 135,30 avec le recul général des banques et des industrielles. Le virement a été de 2,8 millions d'actions.

Commodore éprouve de sérieux ennuis financiers

■ NEW YORK (selon Reuter) — La firme informatique Commodore International a admis hier être dans l'impossibilité de respecter ses engagements financiers et avoir entamé des négociations avec plusieurs grandes banques.

Les difficultés financières de cette société sont apparues le mois dernier lorsque Commodore a annoncé une dévaluation importante de ses inventaires et a prévu des pertes totalisant environ \$80 millions pour le quatrième trimestre (avril à juin) de son année fiscale.

Paul Lazovick, directeur des relations avec les actionnaires, a précisé hier que cette firme n'a encore forfait à aucun versement sur sa dette, mais n'a pu présenter certains états financiers conditionnels au maintien des prêts qui lui ont été consentis.

Il a refusé de préciser le total des dettes de Commodore mais a identifié ses trois créanciers principaux comme étant la Manufacturers Hanover Trust, la Continental Illinois et la Barclay's Bank PLC.

Selon M. Lazovick, Commodore a notamment été incapable, aux yeux de ses créanciers, de limiter ses pertes au quatrième trimestre et de présenter des actifs nets suffisants.

Commodore a donc entamé des négociations en vue de modifier les modalités des prêts en cause, mais une entente pourrait tarder, de dire le porte-parole.

En août dernier, Commodore avait réduit la valeur de ses inventaires de \$50 millions, avait prévu des pertes de l'ordre de \$25 millions sur ses opérations du trimestre en cours et d'autres pertes spéciales de \$5 millions, pour un total de \$80 millions.

«La question n'est pas actuellement de savoir si cette firme est solvable ou non», d'affirmer hier Mark Manson, analyste de la firme de courtage Donaldson, Lufkin, Jenrette. «Nous n'envisageons pas une faillite imminente pour cette société.»

Selon lui, la survie de Commodore dépend avant tout d'une bonne performance sur le marché de ses nouveaux produits.

Les conditions requises par Eastern concernant la vente de billets, par rapport à celles de la plupart des autres compagnies aériennes n'ont rien de compliqué.

Les autres compagnies aériennes exigent que les places soient réservées 30 jours à l'avance, que les paiements soient faits 14 jours avant le départ, les départs le samedi ou le dimanche, ne remboursent ni n'échangent, etc.

Avec Eastern, vous pouvez faire vos réservations pour New York, Philadelphie ou Atlanta à tout moment, partir quand vous le voulez et profiter du rabais de 30 %. Tout ce que nous exigeons est que vous reveniez le même jour ou que vous restiez tout au plus pour la nuit.

Il suffit d'appeler le (514) 483-6363 pour vos réservations. Tout ce que nous exigeons c'est un aller et retour dans les 24 heures. C'est bien plus facile que de faire l'équilibre.

EASTERN ANNONCE UNE VENTE À 30% DE RABAIS SANS POSER LES CONDITIONS HABITUELLES.

ÉCONOMISEZ 30 % DU 11 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE.


EASTERN
LES AILES D'AMÉRIQUE



Chaussures: patrons et syndicats veulent cinq autres années de quotas

■ À deux mois et demi de l'échéance prévue pour l'abolition des contingents sur les importations de chaussures, l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada (AMCC) et les syndicats des travailleurs de cette industrie ont déclenché une offensive hier pour sensibiliser l'opinion publique et le gouvernement aux effets de cette mesure.

«Le retrait des contingents, tel que suggéré par le Tribunal canadien des importations, ne constitue rien de moins que l'arrêt de mort pour l'industrie manufacturière canadienne de la chaussure», a affirmé dans un communiqué le président de l'AMCC, M. Jean-Guy Maheu. Une décision en ce sens entraînera de facto la perte d'emploi pour quelque 20 000 travailleurs oeuvrant dans cette industrie et dans les secteurs connexes à travers le pays.

De leur côté, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et l'Union des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce se proposent de faire parvenir aujourd'hui au premier ministre Brian Mulroney environ un million de cartes

postales portant les signatures des quelque 20 000 travailleurs de cette industrie.

Patrons et syndicats demandent que les contingents sur les importations de chaussures soient prolongés d'une période additionnelle de cinq ans et fixés à des niveaux qui permettront à l'industrie de porter sa part à 50 p. cent du marché canadien. Cette part est actuellement de 39 p. cent.

Advenant le maintien des contingents, qui doivent être abolis le 30 novembre, l'industrie se dit prête à injecter quelque \$30 millions par année au cours des cinq prochaines années pour placer l'industrie canadienne de la chaussure «à la fine pointe de la technologie mondiale et faire face, sans autre aide, à la concurrence provenant des pays à faibles salaires et en voie de développement.»

En appliquant un facteur multiplicateur de 2,5, l'AMCC affirme que ces investissements représenteront une stimulation économique globale de l'ordre de \$375 millions et la création de 6 000 nouveaux emplois.

— par la Presse Canadienne

Schenley veut pénétrer le marché japonais avec sa vodka

■ Schenley Canada inaugure une nouvelle stratégie d'exportation en partant à l'assaut du marché du Japon avec sa vodka Silent Sam. Ce produit de qualité supérieure fera son entrée sur le marché japonais le 17 septembre, distribuée par une importante compagnie nipponne, Suntory.

CAROLE THIBAUDEAU

Schenley compte expédier cette année 6 000 caisses (une caisse contient 12 bouteilles de 750 ml) de Silent Sam au pays du soleil levant, ce qui représente des ventes de \$132 000. Elle espère s'approprier d'ici deux ou trois ans 10 p. cent du marché de la vodka au Japon.

Déjà 1118 caisses du spiritueux attendent dans des entrepôts de Tokyo, expédiées le mois dernier de l'usine de Valleyfield.

Les Nippons importent 2,8 millions de caisses de vodka par année, principalement de Russie et

de Finlande. M. Eric Bouffard, vice-président de Schenley Canada, affirme que Silent Sam sera le produit le plus luxueux du genre sur le marché japonais, comme il l'est d'ailleurs au Canada.

«Les hommes d'affaires japonais aiment bien avoir sur leur table ce qu'il y a de plus beau, commente-t-il. Notre produit devrait se tailler une place appréciable».

Schenley destine deux autres de ses alcools à l'exportation japonaise: les whiskey O.F.C. et Golden Wedding, de même que le gin Pickies.

La compagnie produit dans son usine de Valleyfield 3 millions de caisses de spiritueux par année, dont 35 p. cent sont exportées, principalement aux États-Unis (1,2 millions) mais aussi en Europe. M. Bouffard estime que la compagnie va continuer de prendre de l'expansion. Les deux objectifs actuels: une percée sur le

marché japonais et un accroissement des ventes aux États-Unis.

«Au Moyen-Orient, il commence à y avoir une demande pour les produits finis canadiens, explique le vice-président de Schenley Canada. Du côté des spiritueux, le potentiel d'exportation est beaucoup plus important au Japon qu'en Europe, par exemple.»

Déclin des spiritueux

L'industrie des spiritueux a décliné d'environ 20 p. cent depuis cinq ans, pour se stabiliser seulement en 1985. Selon Bouffard, on peut attribuer cela à plusieurs facteurs, comme l'augmentation de leur valeur au détail, une consommation accrue de vins blancs et même la vogue «santé» des eaux minérales.

«La tendance devrait être à la hausse au cours des deux prochaines années, estime-t-il, mais nous ne rattrapons pas tout ce que nous avons perdu.»

Silent Sam est une vodka de

haut de gamme qui n'a jamais été très populaire au Québec mais qui a de nombreux adeptes dans l'Ouest canadien. Lancée sur le marché en 1978, ses ventes au Canada se chiffrent à \$3,3 millions (150 000 caisses à \$22). Silent Sam se distingue des autres vodkas par son nom et l'apparence de sa bouteille.

Auparavant propriété d'intérêts américains, Schenley a été acquise en 1981 par un groupe d'investisseurs canadiens. La firme a dès lors conçu ses propres stratégies d'exportations, qui étaient auparavant sous la responsabilité de la société-mère, à New-York.

Petite distillerie d'alcool établie en 1945 à Valleyfield, Schenley est devenue une importante entreprise exportatrice, que l'on connaît par des produits comme les whiskeys O.F.C. et Gibson Finest, le rhum Run Carioca et la vodka Silent Sam. L'usine emploie maintenant environ 300 personnes.

Pétrole: l'Arabie aurait décidé de baisser ses prix

■ KOWEIT (UPI) — Un journal important du Koweït écrivait hier que l'Arabie saoudite, le plus important producteur mondial de pétrole et le plus gros des partenaires de l'OPEP, réduira le prix de son pétrole, le 1er octobre prochain, après avoir conclu des ententes avec des pétroliers américains, néerlandais et japonais.

Citant des sources «bien informées» de Londres, le quotidien Al Watan précise que le

gouvernement de Ryhad a accepté, après négociations avec ses quatre partenaires américains de la Arabian American Oil, ainsi qu'avec la Royal Dutch Shell de Hollande et Mitsubishi du Japon, de lier les prix de son pétrole à ceux des marchés pertinents aux produits pétroliers.

«Cela signifiera une baisse substantielle des prix du brut saoudien», poursuit le journal qui rappelle que le pétrole d'Arabie saoudite s'écoule actuellement \$28 le baril.

L'industrie textile doit faire face à la concurrence mondiale

— Sinclair Stevens

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement cherche des moyens pour venir en aide à l'industrie textile qui se trouve dans une situation difficile, mais il est temps que l'industrie et le pays affrontent la réalité de la concurrence mondiale, a déclaré le ministre de l'Expansion Industrielle régionale Sinclair Stevens, hier, en se rendant à une réunion du comité des priorités et de la planification.

Il y a quelques jours, Jack Kiwenko, président de l'Institut québécois des confectionneurs, lançait l'avertissement que si Ottawa n'adoptait pas une posi-

tion ferme dans les négociations internationales pour protéger notre industrie contre les importations, 40 000 emplois pourraient être supprimés au cours des trois prochaines années.

Les importations s'inscrivent à 45 p. cent dans le marché canadien, et l'on estime que 20 000 emplois ont été perdus dans les industries du vêtement et du textile depuis la dernière décennie.

En outre, Dominion Textile Inc. de Montréal annonçait dernièrement sa décision de fermer deux usines au Québec, ce qui entraînera le licenciement de 850 salariés.

Une réunion internationale préliminaire a eu lieu cet été à Genève au sujet des négociations sur l'entente «multi-fibre», qui gouverne le commerce international du vêtement et du textile. Cette entente expire à la fin juin 1986.

BAROMÈTRE

Statistiques économiques

		Variation en % par rapport au mois précédent	par rapport à l'année précédente
PRODUCTION			
Produit intérieur brut (1971 = 100)	juin	156,0	0,71
Production industrielle (1971 = 100)	juin	145,7	1,53
Exportations (\$millions)	juin	9 689,4	-2,97
Importations (\$millions)	juin	8 512,3	1,66
Expéditions des fabricants (\$millions)	juin	19 946,4	-0,31
Stocks des fabricants (\$millions)	juin	33 800,5	0,72
Commandes des fabricants (\$millions)	juin	20 429,0	1,34
Mises en chantier (taux annuel, milliers)	juil.	162,0	11,72
Permis de const. (\$millions)	juin	1 653,0	-0,02
Ventes au détail (\$millions)	juin	10 617,5	0,64
Ventes d'automobiles (unités)	juin	9 790,3	7,92
REVENUS ET SALAIRES			
Gains hebdo. moyens (\$)	juin	419,47	0,54
Revenu du travail (\$millions)	juin	20 543,1	,02
EMPLOI			
Emplois (milliers)	août	11 337	0,22
Chômeurs (milliers)	août	1 307	-0,53
Taux de chômage au Canada (%)	août	10,3	10,4
Taux de chômage au Québec (%)	août	11,4	11,7
PRIX			
IPC* (1981 = 100)	juil.	127,6	0,31
Prix de vente dans l'industrie* (1971 = 100)	juin	319,5	0,22
FINANCE			
Masse monétaire (M1, \$millions)	août	30 667	2,43
Prêts généraux (\$millions)	août	122 312	-88
Taux d'escompte*	juil.	9,3	9,6
Données trimestrielles			
		Variation en % par rapport au trimestre précédent	par rapport à l'année précédente
Comptes nationaux (en milliards de dollars)			
Consommation (dollars 1971)	2	90,1	1,24
Immobilisations	2	29,5	4,48
résidentielles	2	6,0	8,39
non-résidentielles	2	12,5	6,29
Gouvernement	2	25,0	0,39
Exportations	2	43,3	-2,28
Importations	2	41,9	-2,47
PNB	2	146,4	1,02
Revenus personnels (dollars nominaux)	2	389,7	2,01
Bénéfices avant impôts (dollars nominaux)	2	40,6	-3,58
Balance des paiements (en millions de dollars)			
Balance commerciale	2	4 745	-12,31
Balance des services	2	-4 382	-4 846
Balance courante	2	3,53	7,85
Capitaux à court terme*	2	-1 839	1 202
Capitaux à long terme*	2	2 313	6,84
* données non-saisonnalisées (Information: 514-283-5725)			

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques. Coût: \$10.00. René Gauthier, 371-2510.

AI FINANCEMENT Par prêt privé et autres, 1ère et 2e hypothèques, crédit bancaire commercial, construction et bridge, balance d'achat de vente. Bureau ouvert de 9h à 21h. Pour info: 334-8115.

ARGENT 2e HYPOTHEQUE

Acceptation: même jour. Aussi rachat de 2e hypothèques. 253-3354. ATTENTION: J'ai de l'argent pour vous, hypothèque commerciale, industrielle. Soit: 645-8480.

BALANCE de prix de vente de

\$600 à 125, à vendre pour \$450. Jour: 878-6641 poste 265. Soit: 270-7453.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

AIDE GOUVERNEMENTALE

Dossier financier, prêt pour spécialiste, pour création et expansion d'entreprises manufacturières.

521-8726

ATTENTION: Italien ou personne

connaissant des gens d'Italie. Opportunité d'affaires internationales. Rendez-vous: 632-3353.

AUBAINE liquidation: jeans, sacs

ports (tracks), vestons, robes, bijoux. (Info: 444-5051).

AVOCAT NOTAIRE offre services

recherche, examen, rédaction, conception contrats. (514) 444-5051.

CORDONNERIE A VENDRE

Cause réelle, chiffre d'affaires excellent, angle Gifford et St-André, 526-2019 ou 463-1517.

OPPORTUNITÉ POUR DÉTAILLANTS

Ottawa

Locaux à louer dans les Galeries Lincoln Heights, un centre d'achat de 300 000 pi car. situé dans l'ouest d'Ottawa.

Présentement sous rénovation

extérieure et réaménagement, le centre sera complété en novembre, comprenant approximativement 65 magasins, dont Ogilvy's, Woolco et J.C.

Excellente accessibilité de 2 or-

des principales, Richmond Road et Carling Avenue. 84% des lieux sont présentement loués.

L'espace encore vacant est désigné à des boutiques de vêtements pour hommes et femmes,

chaussures, accessoires de cuisine et salle de bain, biothèque, produits de beauté et boutiques de cadeaux.

Pour de plus amples informations

consultez avec:

Les Humberstone

Enterprise Property Group

480 University Ave.,

Suite 600

Toronto, Ont. M5G 1V2

(416) 979-3444

43564 8710

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE

DEVENEZ AGENT

TEXACO

ENDROIT: Centre-ville de Montréal

TYPE DE COMMERCE: Poste d'essence avec boies de service.

Opération 24 heures.

NOUS RECHERCHONS: Homme ou femme avec expérience pour administrer ce type de commerce.

EXIGENCES: — 35 ans et plus

— capable de diriger des employés

— dynamique et innovateur(ice)

— capital et/ou garantie d'environ 150 000\$

— disponibilité pour le 1er octobre 1985

NOUS OFFRONS: — supervision et assistance continue

— programme d'entraînement complet

— publicité et promotion

S.V.P. nous faire parvenir par écrit votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

TEXACO CANADA INC.

A/S M. Pierre Lauzon

1425 de la Montagne

Montréal, Qc H3G 1Z3

43732 8710

CHERCHE produits à distribuer en

exclusivité au Québec. Régions: Mauricie, Bois Franc. Grande expérience dans la vente au détail. Distribution micro-fournisseurs. 663-1550 ou 382-9492.

EQUIPEMENT complet de bureau

de 22 bureaux, très bon prix. Apportez à 1 348 800, après 5h 1 348 1495.

EXCELLENTE propriété commerciale

Nous cherchons une participation limitée allant jusqu'à 50 personnes pour achat d'un centre commercial dans l'Ontario. Entièrement loué, localités de première classe pour 21 localités principales. Une unité au coût de \$100 000 avec comptant minimum nécessaire de \$20 000 ou crédit équivalent. Appelez 514-921-6000.

FAITES votre prix. Laval. Boutiques

de draperies et décoration à vendre. 649-2504.

GARAGE vente d'autos, résidence.

St-Jean. 1-347-8848.

INVESTISSEMENT demandé pour

projet en restauration, nouveau concept, \$15 000 pour un chiffre d'affaires de \$500 000 minimum pour la première année. Demandez l'avis 430-3451.

INVESTISSEUR(s) avec \$150 000,

actif ou non, pour commerce de machinerie industrielle, aussi fabrication de machinerie non manufacturée au Canada. Inf: 352-2827.

PHOTOCOPIEURS, 525 mensuel,

profit 400%, Atlas. 323-0110.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

VENTE DIRECTE

Groupe ou agences de vente, nouveaux produits exclusifs, 50% commission. 333-6068.

712 ASSOCIÉS DEMANDES

ACTIONNAIRE ou associé pour bar-dépot. St-Denis 271-8559.

ASSOCIÉ demandé pour commerce et projets en expansion. 367-8002.

EMBOUTILLEUR d'eau de source naturelle demande associé pour expansion. Commerce bien établi. Capital minimum requis \$150 000. Tel: 8th à 5h pm. 861-0385.

ESPACE de bureau disponible pour partage de frais. Comptable, avocat ou autre professionnel. Situation privilégiée au cœur du centre ville, service de réceptionniste, salle de conférences et bureau privé. Pour informations supplémentaires appelez 875-0659.

RECHERCHE financement, ou 50000 pour nouveau concept de club gai. Ecrire à La Presse ref 5172. CP 5041. Succ. A. Montréal H3C 3E3.

715 SERVICES FINANCIERS

ACHAT hyp. de rang et autres, consolidation dettes, pré-faillite, concordat. M. Lemaire 382-1580.

ATTENTION

Pré-faillite, pré-faillite. Martin Ass. 931-6316. Membre du bureau d'Ethique Commerciale.

FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. Denicol Mtg. 347-1356.

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

DESIGN d'images d'entreprises. Conception et enregistrement de Marques de commerce. 327-2971.

718 ARGENT DEMANDÉ

VOUS avez des problèmes financiers? Et vous désirez conserver votre propriété? Appelez nous 663-5578. C. Courville chr.

Les gens d'affaires avisés font confiance

à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES

de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS

285-7111

INTERURBAIN SANS FRAIS

1-800-361-5013

ANNONCES ENCADRÉES

285-7000

POSSIBILITÉ \$10 000 et plus par

année, travail prestigieux avec ventes T.V. Capital requis \$5 000 ou plus. Jean-Claude. 74-3523.

RECHERCHE distributeurs pour

lignes de quincaillerie de portes. 81-5152.

ST LAMBERT \$350 000. Garage

développement et peinture. Conçurent, équipements, terrain. Commerce établi depuis 12 ans. Lise Anselme 872-6371.

ROYAL LEPAGE, Courtier

COMMERCE DEMANDÉ

Homme d'affaires d'expérience cherche participation active (association ou succession) dans une entreprise rentable de l'un des domaines ci-dessous: importation, distribution, grossiste ou fabrication légère.

Jusqu'à 500 000\$ de capital disponible pour investissement.

Discretion la plus stricte assurée.

Ecrire à: La Presse, réf. 8532

C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3

INVESTISSEZ POUR LE CONFORT... ET L'ÉCONOMIE!



Arcon Canada Inc. est un usager inscrit

Procurez-vous des fenêtres et portes fenêtres ARCON

La production de bière a fléchi

■ TOKYO (AP) — Pour la première fois depuis dix ans au moins, la production mondiale de bière a faibli en raison de la saturation du marché, du temps froid en Europe et de l'augmentation des taxes sur l'alcool, a signalé hier la Kirin Brewery Co., la plus importante brasserie du Japon.

La production a baissé de 0,2 p. cent par rapport à 1983 pour s'établir à 25,6 milliards de gallons (environ 97 millions de litres) l'an dernier, a noté le patron de Kirin, M. Shigeru Koide.

Il a précisé que les chiffres reposaient sur des données provenant des associations de brasseurs du monde entier.

Selon M. Koide, les États-Unis ont été le plus grand producteur de bière au monde en totalisant six milliards de gallons (23 millions de litres), une baisse de 1,7 p. cent par rapport à 1983.

Viennent ensuite l'Allemagne fédérale avec 2,4 milliards de gallons (neuf millions de litres), en baisse de 2,5 p. cent; l'Union soviétique avec 1,7 milliard de gallons (6,4 millions de litres), en baisse de 2,8 p. cent; et la Grande-Bretagne avec 1,6 milliard de gallons (six millions de litres), en recul de 0,3 p. cent.

Reprise pour Peugeot?

■ PARIS (AP) — Le Groupe Peugeot pourrait connaître une légère reprise en 1985, a confié dans une interview publiée hier par le journal «le Monde» le président-directeur général du groupe, M. Jacques Calvet.

«Si l'impression plutôt bonne de juillet se confirme en août et en septembre, il n'est plus tout à fait invraisemblable d'espérer une légère reprise par rapport à 1984», a déclaré M. Calvet.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

Dividende no. 85

Avis est donné que le conseil d'administration de FIDUCIE PRÊT ET REVENU a déclaré un dividende de 0,20 cent par action classe «A» payable le 15 septembre 1985 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 5 septembre 1985.

ROBERT ARCHER
Secrétaire

Québec, le 11 septembre 1985.

ÉLECTION



Dr. Normand Danis

L'Association des chiropraticiens du Québec annonce l'élection du Dr. Normand Danis, D.C., au poste de président du conseil d'administration de l'Association.

Chiropraticien, diplômé du Canadian Memorial Chiropractic College de Toronto, le Dr. Danis est aussi directeur à la Société biomécanique appliquée du Canada, vice-président de la Société d'information, de recherche et d'éducation chiropratique et chiropraticien consultant au Cégep Marie-Victorin.

L'Association des chiropraticiens du Québec regroupe présentement plus de 430 membres dont la majorité réside au Québec. Elle a pour mandat la défense des droits sociaux, économiques et professionnels de ses membres. L'Association fêtera l'an prochain son vingtième anniversaire.

CENTRE COMMERCIAL À VENDRE

12 magasins — espaces à développer — stationnement — artère commerciale principale — banlieue

SERGE F. BOULAI (514) 281-1850

Service des ressources humaines
2, Complexe Desjardins, suite 3100
C.P. 95
Montréal, Québec
H5B 1B2

Mallette
Benoit
Boulangier
Rondeau & Associés



Société pour les enfants handicapés du Québec



Monsieur Jean Beaudry, président de la Société pour les enfants handicapés du Québec, annonce que Monsieur Jacques Proulx, animateur bien connu de la radio, a accepté la présidence de la Campagne de financement 1985 «Pensez-à-nous» de la Société.

La Société, fondée en 1930, offre aux enfants handicapés physiques du Québec plusieurs services destinés à les rendre le plus autonomes possible. L'objectif de la Campagne a été fixé à 950.000 \$ et elle se tiendra du 15 au 30 septembre 1985.

S.V.P.: Envoyez vos dons à:

Société pour les enfants handicapés du Québec

2300, boul. Dorchester Ouest

Montréal (Québec)

H3H 2R5

(514) 937-6171

LES GRAINS

WINNIPEG

(CONTRATS EN TONNES)

MARCHE À TERME

Ouv. Haut Bas Ferm. Hier

Oct. 301.50 302.30 300.80 301.50 302.50
Nov. 304.50 305.30 303.80 304.50 305.50
Déc. 314.10 315.50 313.50 314.50 315.00
Jan. 320.00 321.10 319.50 320.00 321.00
Mars 351.50 352.00 350.50 351.50 352.00
Juin 360.00 361.00 359.50 360.00 361.00
Sept. — — — — — (nouveau)

VANCOUVER

GRAINE COLZA

Oct. 334.60 344.50 340.40 343.00 344.60
Nov. 332.60 336.70 332.80 335.00 332.60
Déc. 338.50 341.80 337.50 340.00 338.10
Jan. 344.70 347.60 343.50 346.30 344.50
Mars 351.50 355.00 351.50 353.10 351.50
Juin 361.50 365.00 357.50 360.00 361.50
Sept. — — — — — 357.00 358.00
Nov. — — — — — 360.00 364.30

SEIGLE

Oct. 118.30 118.30 117.90 117.90 118.30
Nov. 121.00 121.30 120.70 120.70 121.10
Mars 125.80 126.30 125.80 125.80 126.10
Mai 127.30 127.60 127.30 127.60 127.00

ORGE (Alberta)

Sept. — — — — — 121.70 121.70
Nov. — — — — — 125.40 125.40
Fev. — — — — — 125.40 125.40

ORGE (Thunder Bay)

Oct. 105.00 105.70 105.00 105.70 105.00
Nov. 109.00 109.80 109.00 109.80 109.00
Mars 112.20 112.70 112.20 112.70 111.70
Mai 113.70 114.00 113.60 113.60 112.00
Juin 112.50 113.50

BLE FOURRAGER

Oct. 121.50 122.50 121.50 122.50 121.50
Nov. 120.60 120.90 120.60 120.90 120.60
Mars 124.30 124.90 124.30 124.90 124.40
Juin — — — — — 127.40 126.60
Sept. — — — — — 127.00 126.50

AVOINE

Oct. 90.50 90.90 90.50 90.90 90.50
Nov. 93.50 94.00 93.50 93.50 93.25
Mars — — — — — 97.90 97.40
Mai — — — — — 97.10 97.10

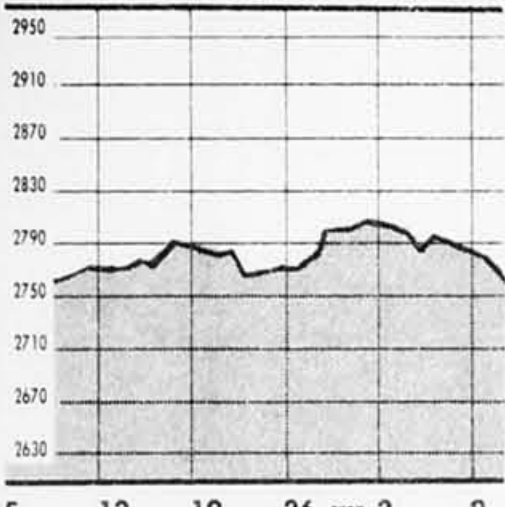
MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 1 cw 34.50, 2 cw 34.90 et 1 fourragère 93.90, 1 fourragère 89.50 2 fourragères 86.40, 3 fourragères 83.40, mélange 60.00

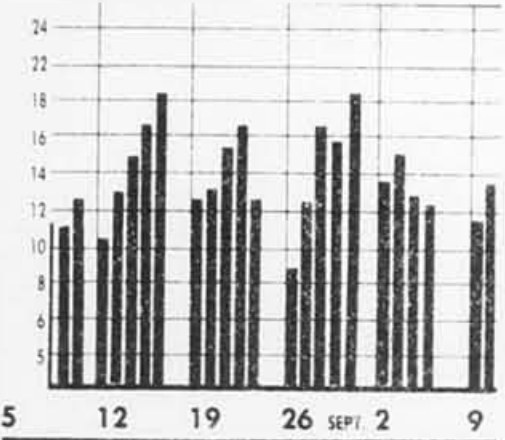
ORGE: Thunder Bay 1 cw 6.40, 2 cw 6.40, 3 cw 6.40, 4 cw 6.40, 5 cw 6.40, 6 cw 6.40, 7 cw 6.40, 8 cw 6.40, 9 cw 6.40, 10 cw 6.40, 11 cw 6.40, 12 cw 6.40, 13 cw 6.40, 14 cw 6.40, 15 cw 6.40, 16 cw 6.40, 17 cw 6.40, 18 cw 6.40, 19 cw 6.40, 20 cw 6.40, 21 cw 6.40, 22 cw 6.40, 23 cw 6.40, 24 cw 6.40, 25 cw 6.40, 26 cw 6.40, 27 cw 6.40, 28 cw 6.40, 29 cw 6.40, 30 cw 6.40, 31 cw 6.40, 32 cw 6.40, 33 cw 6.40, 34 cw 6.40, 35 cw 6.40, 36 cw 6.40, 37 cw 6.40, 38 cw 6.40, 39 cw 6.40, 40 cw 6.40, 41 cw 6.40, 42 cw 6.40, 43 cw 6.40, 44 cw 6.40, 45 cw 6.40, 46 cw 6.40, 47 cw 6.40, 48 cw 6.40, 49 cw 6.40, 50 cw 6.40, 51 cw 6.40, 52 cw 6.40, 53 cw 6.40, 54 cw 6.40, 55 cw 6.40, 56 cw 6.40, 57 cw 6.40, 58 cw 6.40, 59 cw 6.40, 60 cw 6.40, 61 cw 6.40, 62 cw 6.40, 63 cw 6.40, 64 cw 6.40, 65 cw 6.40, 66 cw 6.40, 67 cw 6.40, 68 cw 6.40, 69 cw 6.40, 70 cw 6.40, 71 cw 6.40, 72 cw 6.40, 73 cw 6.40, 74 cw 6.40, 75 cw 6.40, 76 cw 6.40, 77 cw 6.40, 78 cw 6.40, 79 cw 6.40, 80 cw 6.40, 81 cw 6.40, 82 cw 6.40, 83 cw 6.40, 84 cw 6.40, 85 cw 6.40, 86 cw 6.40, 87 cw 6.40, 88 cw 6.40, 89 cw 6.40, 90 cw 6.40, 91 cw 6.40, 92 cw 6.40, 93 cw 6.40, 94 cw 6.40, 95 cw 6.40, 96 cw 6.40, 97 cw 6.40, 98 cw 6.40, 99 cw 6.40, 100 cw 6.40, 101 cw 6.40, 102 cw 6.40, 103 cw 6.40, 104 cw 6.40, 105 cw 6.40, 106 cw 6.40, 107 cw 6.40, 108 cw 6.40, 109 cw 6.40, 110 cw 6.40, 111 cw 6.40, 112 cw 6.40, 113 cw 6.40, 114 cw 6.40, 115 cw 6.40, 116 cw 6.40, 117 cw 6.40, 118 cw 6.40, 119 cw 6.40, 120 cw 6.40, 121 cw 6.40, 122 cw 6.40, 123 cw 6.40, 124 cw 6.40, 125 cw 6.40, 126 cw 6.40, 127 cw 6.40, 128 cw 6.40, 129 cw 6.40, 130 cw 6.40, 131 cw 6.40, 132 cw 6.40, 133 cw 6.40, 134 cw 6.40, 135 cw 6.40, 136 cw 6.40, 137 cw 6.40, 138 cw 6.40, 139 cw 6.40, 140 cw 6.40, 141 cw 6.40, 142 cw 6.40, 143 cw 6.40, 144 cw 6.40, 145 cw 6.40, 146 cw 6.40, 147 cw 6.40, 148 cw 6.40, 149 cw 6.40, 150 cw 6.40, 151 cw 6.40, 152 cw 6.40, 153 cw 6.40, 154 cw 6.40, 155 cw 6.40, 156 cw 6.40, 157 cw 6.40, 158 cw 6.40, 159 cw 6.40, 160 cw 6.40, 161 cw 6.40, 162 cw 6.40, 163 cw 6.40, 164 cw 6.40, 165 cw 6.40, 166 cw 6.40, 167 cw 6.40, 168 cw 6.40, 169 cw 6.40, 170 cw 6.40, 171 cw 6.40, 172 cw 6.40, 173 cw 6.40, 174 cw 6.40, 175 cw 6.40, 176 cw 6.40, 177 cw 6.40, 178 cw 6.40, 179 cw 6.40, 180 cw 6.40, 181 cw 6.40, 182 cw 6.40, 183 cw 6.40, 184 cw 6.40, 185 cw 6.40, 186 cw 6.40, 187 cw 6.40, 188 cw 6.40, 189 cw 6.40, 190 cw 6.40, 191 cw 6.40, 192 cw 6.40, 193 cw 6.40, 194 cw 6.40, 195 cw 6.40, 196 cw 6.40, 197 cw 6.40, 198 cw 6.40, 199 cw 6.40, 200 cw 6.40, 201 cw 6.40, 202 cw 6.40, 203 cw 6.40, 204 cw 6.40, 205 cw 6.40, 206 cw 6.40, 207 cw 6.40, 208 cw 6.40, 209 cw 6.40, 210 cw 6.40, 211 cw 6.40, 212 cw 6.40, 213 cw 6.40, 214 cw 6.40, 215 cw 6.40, 216 cw 6.40, 217 cw 6.40, 218 cw 6.40, 219 cw 6.40, 220 cw 6.40, 221 cw 6.40, 222 cw 6.40, 223 cw 6.40, 224 cw 6.40, 225 cw 6.40, 226 cw 6.40, 227 cw 6.40, 228 cw 6.40, 229 cw 6.40, 230 cw 6.40, 231 cw 6.40, 232 cw 6.40, 233 cw 6.40, 234 cw 6.40, 235 cw 6.40, 236 cw 6.40, 237 cw 6.40, 238 cw 6.40, 239 cw 6.40, 240 cw 6.40, 241 cw 6.40, 242 cw 6.40, 243 cw 6.40, 244 cw 6.40, 245 cw 6.40, 246 cw 6.40, 247 cw 6.40, 248 cw 6.40, 249 cw 6.40, 250 cw 6.40, 251 cw 6.40, 252 cw 6.40, 253 cw 6.40, 254 cw 6.40, 255 cw 6.40, 256 cw 6.40, 257 cw 6.40, 258 cw 6.40, 259 cw 6.40, 260 cw 6.40, 261 cw 6.40, 262 cw 6.40, 263 cw 6.40, 264 cw 6.40, 265 cw 6.40, 266 cw 6.40, 267 cw 6.40, 268 cw 6.40, 269 cw 6.40, 270 cw 6.40, 271 cw 6.40, 272 cw 6.40, 273 cw 6.40, 274 cw 6.40, 275 cw 6.40, 276 cw 6.40, 277 cw 6.40, 278 cw 6.40, 279 cw 6.40, 280 cw 6.40, 281 cw 6.40, 282 cw 6.40, 283 cw 6.40, 284 cw 6.40, 285 cw 6.40, 286 cw 6.40, 287 cw 6.40, 288 cw 6.40, 289 cw 6.40, 290 cw 6.40, 291 cw 6.40, 292 cw 6.40, 293 cw 6.40, 294 cw 6.40, 295 cw 6.40, 296 cw 6.40, 297 cw 6.40, 298 cw 6.40, 299 cw 6.40, 300 cw 6.40, 301 cw 6.40, 302 cw 6.40, 303 cw 6.40, 304 cw 6.40, 305 cw 6.40, 306 cw 6.40, 307 cw 6.40, 308 cw 6.40, 309 cw 6.40, 310 cw 6.40, 311 cw 6.40, 312 cw 6.40, 313 cw 6.40, 314 cw 6.40, 315 cw 6.40, 316 cw 6.40, 317 cw 6.40, 318 cw 6.40, 319 cw 6.40, 320 cw 6.40, 321 cw 6.40, 322 cw 6.40, 323 cw 6.40, 324 cw 6.40, 325 cw 6.40, 326 cw 6.40, 327 cw 6.40, 328 cw 6.40, 329 cw 6.40, 330 cw 6.40, 331 cw 6.40, 332 cw 6.40, 333 cw 6.40, 334 cw 6.40, 335 cw 6.40, 336 cw 6.40, 337 cw 6.40, 338 cw 6.40, 339 cw 6.40, 340 cw 6.40, 341 cw 6.40, 342 cw 6.40, 343 cw 6.40, 344 cw 6.40, 345 cw 6.40, 346 cw 6.40, 347 cw 6.40, 348 cw 6.40, 349 cw 6.40, 350 cw 6.40, 351 cw 6.40, 352 cw 6.40, 353 cw 6.40, 354 cw 6.40, 355 cw 6.40, 356 cw 6.40, 357 cw 6.40, 358 cw 6.40, 359 cw 6.40, 360 cw 6.40, 361 cw 6.40, 362 cw 6.40, 363 cw 6.40, 364 cw 6.40, 365 cw 6.40, 366 cw 6.40, 367 cw 6.40, 368 cw 6.40, 369 cw 6.40, 370 cw 6.40, 371 cw 6.40, 372 cw 6.40, 373 cw 6.40, 374 cw 6.40, 375 cw 6.40, 376 cw 6.40, 377 cw 6.40, 378 cw 6.40, 379 cw 6.40, 380 cw 6.40, 381 cw 6.40, 382 cw 6.40, 383 cw 6.40, 384 cw 6.40, 385 cw 6.40, 386 cw 6.40, 387 cw 6.40, 388 cw 6.40, 389 cw 6.40, 390 cw 6.40, 391 cw 6.40, 392 cw 6.40, 393 cw 6.40, 394 cw 6.40, 395 cw 6.40, 396 cw 6.40, 397 cw 6.40, 398 cw 6.40, 399 cw 6.40, 400 cw 6.40, 401 cw 6.40, 402 cw 6.40, 403 cw 6.40, 404 cw 6.40, 405 cw 6.40, 406 cw 6.40, 407 cw 6.40, 408 cw 6.40, 409 cw 6.40, 410 cw 6.40, 411 cw 6.40, 412 cw 6.40, 413 cw 6.40, 414 cw 6.40, 415 cw 6.40, 416 cw 6.40, 417 cw 6.40, 418 cw 6.40, 419 cw 6.40, 420 cw 6.40, 421 cw 6.40, 422 cw 6.40, 423 cw 6.40, 424 cw 6.40, 425 cw 6.40, 426 cw 6.40, 427 cw 6.40, 428 cw 6.40, 429 cw 6.40, 430 cw 6.40, 431 cw 6.40, 432 cw 6.40, 433 cw 6.40, 434 cw 6.40, 435 cw 6.40, 436 cw 6.40, 437 cw 6.40, 438 cw 6.40, 439 cw 6.40, 440 cw 6.40, 441 cw 6.40, 442 cw 6.40, 443 cw 6.40, 444 cw 6.40, 445 cw 6.40, 446 cw 6.40, 447 cw 6.40, 448 cw 6.40, 449 cw 6.40, 450 cw 6.40, 451 cw 6.40, 452 cw 6.40, 453 cw 6.40, 454 cw 6.40, 455 cw 6.40, 456 cw 6.40, 457 cw 6.40, 458 cw 6.40, 459 cw 6.40, 460 cw 6.40, 461 cw 6.40, 462 cw 6.40, 463 cw 6.40, 464 cw 6.40, 465 cw 6.40, 466 cw 6.40, 467 cw 6.40, 468 cw 6.40, 469 cw 6.40, 470 cw 6.40, 471 cw 6.40, 472 cw 6.40, 473 cw 6.40, 474 cw 6.40, 475 cw 6.40, 476 cw 6.40, 477 cw 6.40, 478 cw 6.40, 479 cw 6.40, 480 cw 6.40, 481 cw 6.40, 482 cw 6.40, 483 cw 6.40, 484 cw 6.40, 485 cw 6.40, 486 cw 6.40, 487 cw 6.40, 488 cw 6.40, 489 cw 6.40, 490 cw 6.40, 491 cw 6.40, 492 cw 6.40, 493 cw 6.40, 494 cw 6.40, 495 cw 6.40, 496 cw 6.40, 497 cw 6.40, 498 cw 6.40, 499 cw 6.40, 500 cw 6.40, 501 cw 6.40, 502 cw 6.40, 503 cw 6.40, 504 cw 6.40, 505 cw 6.40, 506 cw 6.40, 507 cw 6.40, 508 cw 6.40, 509 cw 6.40, 510 cw 6.40, 511 cw 6.40, 512 cw 6.40, 513 cw 6.40, 514 cw 6.40, 515 cw 6.40, 516 cw 6.40, 517 cw 6.40, 518 cw 6.40, 519 cw 6.40, 520 cw 6.40, 521 cw 6.40, 522 cw 6.40, 523 cw 6.40, 524 cw 6.40, 525 cw 6.40, 526 cw 6.40, 527 cw 6.40, 528 cw 6.40, 529 cw 6.40, 530 cw 6.40, 531 cw 6.40, 532 cw 6.40, 533 cw 6.40, 534 cw 6.40, 535 cw 6.40, 536 cw 6.40, 537 cw 6.40, 538 cw 6.40, 539 cw 6.40, 540 cw 6.40, 541 cw 6.40, 542 cw 6.40, 543 cw 6.40, 544 cw 6.40, 545 cw 6.40, 546 cw 6.40, 547 cw 6.40, 548 cw 6.40, 549 cw 6.40, 550 cw 6.40, 551 cw 6.40, 552 cw 6.40, 553 cw 6.40, 554 cw 6.40, 555 cw 6.40, 556 cw 6.40, 557 cw 6.40, 558 cw 6.40, 559 cw 6.40, 560 cw 6.40, 561 cw 6.40, 562 cw 6.40, 563 cw 6.40, 564 cw 6.40, 565 cw 6.40, 566 cw 6.40, 567 cw 6.40, 568 cw 6.40, 569 cw 6.40, 570 cw 6.40, 571 cw 6.40, 572 cw 6.40, 573 cw 6.40, 574 cw 6.40, 575 cw 6.40, 576 cw 6.40, 577 cw 6.40, 578 cw 6.40, 579 cw 6.40, 580 cw 6.40, 581 cw 6.40, 582 cw 6.40, 583 cw 6.40, 584 cw 6.40, 585 cw 6.40, 586 cw 6.40, 587 cw 6.40, 588 cw 6.40, 589 cw 6.40, 590 cw 6.40, 591 cw 6.40, 592 cw 6.40, 593 cw 6.40, 594 cw 6.40, 595 cw 6.40, 596 cw 6.40, 597 cw 6.40, 598 cw 6.40, 599 cw 6.40, 600 cw 6.40, 601 cw 6.40, 602 cw 6.40, 603 cw 6.40, 604 cw 6.40, 605 cw 6.40, 606 cw 6.40, 607 cw 6.40, 608 cw 6.40, 609 cw 6.40, 610 cw 6.40, 611 cw 6.40, 612 cw 6.40, 613 cw 6.40, 614 cw 6.40, 615 cw 6.40, 616 cw 6.40, 617 cw 6.40, 618 cw 6.40, 619 cw 6.40, 620 cw 6.40, 621 cw 6.40, 622 cw 6.40, 623 cw 6.40, 624 cw 6.40, 625 cw 6.40, 626 cw 6.40, 627 cw 6.40, 628 cw 6.40, 629 cw 6.40, 630 cw 6.40, 631 cw 6.40, 632 cw 6.40, 633 cw 6.40, 634 cw 6.40, 635 cw 6.40, 636 cw 6.40, 637 cw 6.40, 638 cw 6.40, 639 cw 6.40, 640 cw 6.40, 641 cw 6.40, 642 cw 6.40, 643 cw 6.40, 644 cw 6.40, 645 cw 6.40, 646 cw 6.40, 647 cw 6.40, 648 cw 6.40, 649 cw 6.40, 650 cw 6.40, 651 cw 6.40, 652 cw 6.40, 653 cw 6.40, 654 cw 6.40, 655 cw 6.40, 656 cw 6.40, 657 cw 6.40, 658 cw 6.40, 659 cw 6.40, 660 cw 6.40, 661 cw 6.40, 662 cw 6.40, 663 cw 6.40, 664 cw 6.40, 665 cw 6.40, 666 cw 6.40, 667 cw 6.40, 668 cw 6.40, 669 cw 6.40, 670 cw 6.40, 671 cw 6.40, 672 cw 6.40, 673 cw 6.40, 674 cw 6.40, 675 cw 6.40, 676 cw 6.40, 677 cw 6.40, 678 cw 6.40, 679 cw 6.40, 680 cw 6.40, 681 cw 6.40, 682 cw 6.40, 683 cw 6.40, 684 cw 6.40, 685 cw 6.40, 686 cw 6.40, 687 cw 6.40, 688 cw 6.40, 689 cw 6.40, 690 cw 6.40, 691 cw 6.40, 692 cw 6.40, 693 cw 6.40, 694 cw 6.40, 695 cw 6.40, 696 cw 6.40, 697 cw 6.40, 698 cw 6.40, 699 cw 6.40, 700 cw 6.40, 701 cw 6.40, 702 cw 6.40, 703 cw 6.40, 704 cw 6.40, 705 cw 6.40, 706 cw 6.40, 707 cw 6.40, 708 cw 6.40, 709 cw 6.40, 710 cw 6.40, 711 cw 6.40, 712 cw 6.40, 713 cw 6.40, 714 cw 6.40, 715 cw 6.40, 716 cw 6.40, 717 cw 6.40, 718 cw 6.40, 719 cw 6.40,

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSE (Indice composé 300 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 13 780 000



INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

300/COMPOSÉ 2768.82 -11.90
SERV. FINANCIERS 2093.87 -4.33
MINES ET MÉTAUX 2016.62 -34.29
PÉTROLES ET GAZ 1937.68 -19.97
INDUSTRIELLES 1921.47 +0.89

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

D-G

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

M-O

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

P-S

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

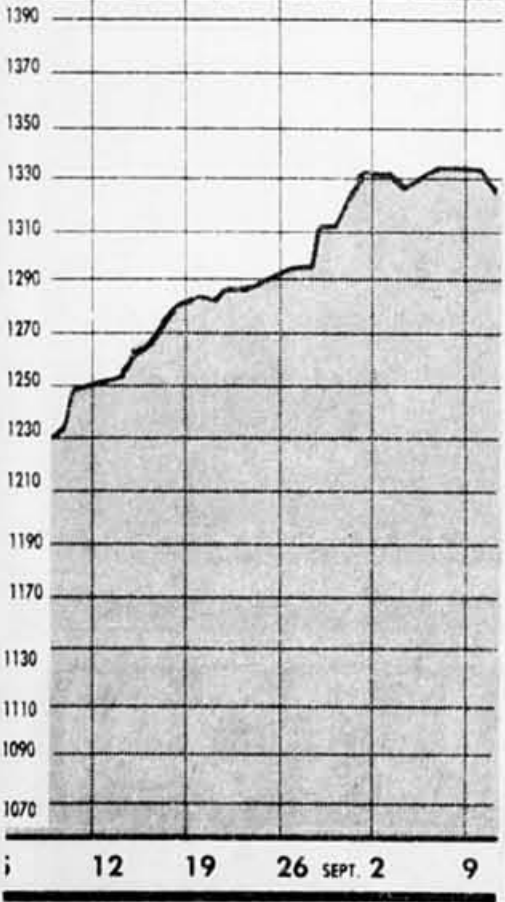
Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

T-Z

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

VANCOUVER

INDICE GENERAL 1328.24



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 12 400 000

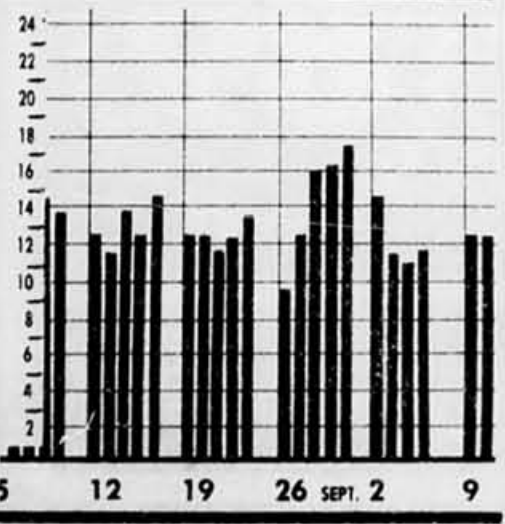


Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

Table with 3 columns: Ventes, Hausse, Baisse. Lists various stock indices and their daily movements.

OFFRE ET DEMANDE

(de Toronto)

[illegible][illegible][illegible][illegible]

MARCHÉ À TERME						
(Montréal bois de sciage)						
239.36	17.63	SP	265.60	-1.80	0	
26.13	.54	NV	262.59	-1.50	0	
214.00	2.20	JA	260.30	-2.00	2	
4.20	4.20	MR	211.70	-1.30	0	
Total open interest: 2						
Annual			Prix de		Intérieur	
Hour	Box	Hour	Box	reglement	Chang	en cours
Bois de l'Est (PMF) = 130.000 MPMF, US\$ = 1.000 MPMF						

DIVIDENDES			
	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Anderson Greenwood & Co	0.06 trim.	27-11-85	06-11-85
Bo Peep (snc)	0.15	15-10-85	24-09-85
Can Oso Bankshares	0.24	17-09-85	10-09-85
Canarcille Bankshares C.	0.42 trim.	30-06-85	20-06-85
Interwest Sports Enter.	0.30 trim.	01-10-85	15-09-85
Isbury Co	0.43 trim.	30-11-85	01-11-85

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Jours Sears» (28 pages grand format) en vigueur jusqu'au 21 septembre, à la page 10, les pointures pour les chaussures Casual Life à 31,99\$ auraient dû se lire: 5-9 et 10 au lieu de 5-9 et 10. Dans la circulaire «Jours Soars» insérée dans La Presse d'aujourd'hui, à la page 13, les chaussures en paquet de 6, no 57666 ne sont pas disponibles.

Nous nous excusons de ce contretemps.
SEARS CANADA INC.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporés
Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporated

REEMPLACEMENT DES APPUIS DE DILATATION

(1985)
PONT JACQUES-CARTIER
seront reçues aux bureaux de la Société, Complexe Bienville, bureau 630, 1000, De Séry, Longueuil, Québec, J4K 5B1, jusqu'à 15:00 heures, heure AVANCÉE de l'est, le MERCREDI - LE 2 OCTOBRE 1985. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100,00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporés, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

La Société ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

V.C. Durant
Secrétaire

LES PONTS JACQUES-CARTIER
ET CHAMPLAIN INCORPORÉS
OTTAWA, LE 11 SEPTEMBRE 1985

Canada

L'ex-président Sauriol soutient que toute Chambre de commerce doit être apolitique

Une Chambre de commerce, est comme un syndicat des entreprises qui en font partie. Elle doit être apolitique et impartiale et devrait attirer aux postes de direction les hommes et femmes d'affaires jeunes et dynamiques.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Ces propos sont de Jean-Pierre Sauriol, 30 ans, dont le mandat comme président de la Chambre de commerce de Laval vient de prendre fin. M. Sauriol a accédé à la présidence après avoir milité six ans dans l'organisme qui compte 1 350 membres. La Chambre de commerce de Laval est la deuxième en importance au Québec.

«Pour réussir dans une chambre de commerce, il faut être apolitique», souligne M. Sauriol. À Laval, nous ne faisons pas de politique. Bien entendu, nous avons des membres qui ont des affinités avec des partis politiques, mais lorsqu'ils siègent à la direction de

la chambre, ils sont impartiaux. Ils n'ont qu'une idée en tête: défendre leurs membres. Une chambre, c'est le syndicat des entreprises.»

Preuve du caractère apolitique de la Chambre de commerce de Laval, le nouveau président est M. Paul Vaillancourt, frère et collaborateur de Gilles, président intérimaire du comité exécutif de la municipalité et membre du Parti du ralliement des Lavallois (PRO), tandis que le deuxième vice-président est M. Raymond Fontaine, agent officiel du Parti de l'unité lavalloise (PUL) qui fait la lutte au PRO à l'élection du 3 novembre. «Mais, souligne M. Sauriol, à la Chambre de commerce, MM. Vaillancourt et Fontaine vont mettre leurs idées politiques de côté.»

M. Sauriol, ingénieur et vice-président à la planification et au développement chez Dessau, estime que les chambres de commerce ont changé ces dernières années. «La mentalité des dirigeants a beaucoup évolué, dit-il. Les jeu-

nes veulent se prendre en main, ils ne sont pas là seulement pour le prestige. Ils veulent réellement accomplir des choses.»

Il a rappelé dans le discours d'adieu devant l'assemblée générale, que pour atteindre la maturité et jouer son rôle, une chambre de commerce doit agir sur trois volets fondamentaux: les services aux membres, la promotion des entreprises et la défense des

droits des entreprises. Entre autres réalisations, la Chambre de commerce de Laval a mis sur pied un Centre de service pour les membres.

M. Sauriol croit que les hommes et femmes d'affaires lavallois doivent travailler plus étroitement que jamais avec leurs collègues des municipalités situées au nord de l'île Jésus. Le nouveau président partage l'avis de son prédécesseur et il entend

organiser pendant son mandat un «sommet économique Bloc Nord».

Outre MM. Vaillancourt et Fontaine, le nouveau bureau de direction est composé de M. Giovanni Rizzuto, premier vice-président, de Mme Pierrette Roussin, troisième vice-présidente, de M. Jean Migneault, secrétaire, et de M. Réal Brunet, trésorier. Quant à M. Sauriol, il présidera le conseil d'administration.



Jean-Pierre Sauriol, président sortant de la Chambre de commerce de Laval.

À propos de pré-arrangements...

Si Alfred Dallaire n'y avait pas pensé...
Comment pourrait-on connaître votre volonté et respecter votre choix le plus personnel? Pensez-y.

Alfred Dallaire INC. 270-3111

On déborde D'ÉNERGIE

PARTICIPER AU CONCOURS INVITATION AU PORTUGAL
dans le cadre du lancement de la peinture Impression.
Tous les détails en magasin.

Peinture Impression.
Latex intérieur perlé ou couche de fond
Peinture ou apprêt de grande qualité, à prix plus qu'abordable. Blanc seulement. Contenants de 4 L.
445015 +

17⁸⁸ CHACUN

Isolant rose de construction Fiberglas

Facteur d'isolation R20. Sans coupe-vapeur. Ballot de nattes de 58,5 cm x 1,22 m x 15,25 cm.
1533019

309\$

Système de ventilation Éconair 25 de Venmar
Système de ventilation continue. Uniformise de façon constante l'humidité dans toute la maison. S'installe dans l'entretoit.
909102

Scellant Silicone II de CGE

Scellant clair pour portes et fenêtres, garanti 50 ans. Cartouche de 300 mL.
1553015

4⁹⁷

8⁴⁷

Mousse isolante universelle Sista
Pour le remplissage des cavités et des joints entre dormants de fenêtre et maçonnerie. Sans urée formaldéhyde. Contenant aérosol de 500 mL.
573032 Henkel

588\$

Poêle à combustion contrôlée "Le Godendard Vitre" de F.-X. Drolet
Coupe-chaleur escamotable, portes vitrées en "pyroceram". Espace recommandé: 55,7 à 111,5 m².
F.-X. DROLET DIVISION ÉNERGIE 1243008

25⁷⁷

ROSE FIBERGLAS R20 Rsi3.5

37⁸⁸

Hache à fendre "Chopper 1" de Garant
Avec mécanisme spécial pour fendre le bois sans effort.
123061

82\$

Dispensateur d'eau chaude Emerson
Peut fournir jusqu'à 40 tasses d'eau chaude en une heure. Consomme très peu d'énergie.
1429006 EMERSON

Isolant bleu rigide "Legerlite SM"

Polystyrène expansé en panneaux de 0,60 m x 2,44 m et 5 cm d'épaisseur. Facteur d'isolation R7,5.
1547002

209\$

SKIL

Scie à chaîne 14" de Skil

Modèle de 33 c.c., avec lubrification automatique, système anti-vibration et frein de sécurité. Approuvé ACNOR.
385202

la fierté à une ville

SERVICE DE LA GESTION IMMOBILIÈRE

VENTE D'IMMEUBLE

APPEL D'OFFRES NUMÉRO: 85-24-10

La Ville de Montréal recevra jusqu'à 12h00 (heure de Montréal), le 16 octobre mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985), des soumissions pour la vente de l'immeuble ci-après identifié.

IMMEUBLE À VENDRE

Terrain vacant situé au sud de la rue Notre-Dame, à l'est de la rue Vinet, composé des lots 2501-1, -2, 2502-1, -2, 2503-P1 et 2503-2.

Superficie du terrain: 8 931 pi²



MISE À PRIX 50 000,00\$

Toute soumission doit, pour être valablement reçue:

- 1^{re} être accompagnée d'un chèque visé, d'une lettre de crédit irrévocable en faveur de la Ville de Montréal, de la part d'une institution bancaire reconnue, ou d'un bon de cautionnement représentant vingt pour cent (20%) du montant de la soumission;
- 2^{de} se trouver physiquement, sous pli cacheté, dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Ville, entre les mains du Secrétaire administratif, à l'Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame est, bureau 415, Montréal, avant l'heure du midi indiquée par l'horloge qui se trouve à la vue du public dans le bureau du Secrétaire administratif. Elle sera ouverte immédiatement après au bureau du Greffier, bureau 120. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans des documents qui peuvent être obtenus au Service de la gestion immobilière, 507, Place d'Armes, 3^e étage, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, au prix de 20,00\$, non remboursables. Pour toute information complémentaire, communiquer avec Monsieur Serge Gascon au numéro 872-3655.

Les offres seront appréciées selon des critères sociaux, économiques et financiers. La Ville ne s'engage cependant pas à accepter ni la plus haute ni aucune des offres reçues et les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité ou compensation.

Ville de Montréal,
Service de la Gestion Immobilière 11-09-85

Suite des Avis légaux
en pages C6, C7, C8 et D11

4²⁷

L'ARGENT-CLÉ! L'argent passe-partout! Celui que vous obtenez lorsque vous achetez au comptant et emportez.

Les détails des illustrations peuvent varier. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix "payez et emportez" du 2 au 21 septembre 1985.

Ahuntsic
Major & Major Inc.
1540 est. rue Sauvé, 389-7821

Auteuil-Laval
Dupont Ltee
4925, boul. des Laurentides, 622-0880

Beloeil
La Compagnie Matco Mart Inc.
215, rue Brébeuf, 487-3351

Boucherville
Centre de Renovation des Seigneurs Inc.
Carrefour La Seigneurie, 655-1340

Brossard
La Compagnie Matco Mart Inc.
9425, boul. Taschereau, 659-2925

Dorion
Loyola Schmidt Limitée
243, boul. Harwood, 455-5641

Laval-Ouest
Ripé & Frère Ltee
4111, 22ième Rue, 627-2621

Longueuil
C. Latourneau (1978) Inc.
70, rue Lévis, 651-3500

Montréal
Major & Major Inc.
1236, rue Amherst, 844-3913

St-Basile-Le-Grand
La Compagnie Matco Mart Inc.
355, boul. Sir W. Laurier, 653-7861

St-Eustache
François Lepage Ltee
531, boul. Arthur Sauvé, 473-5060

St-Hubert
La Compagnie Matco Mart Inc.
4630, Chemin Chambly, 678-9010

St-Léonard
Matériaux de Construction Ravary Ltee
9275, boul. Langelier, 326-6800

St-Louis-de-Torreboune
François Lepage Inc.
1505, Chemin Gascon, 471-6631

Ste-Anne-de-Bellevue
J.B. d'Aoust Inc.
27, rue Ste-Anne, 457-3430

Ste-Julie
Centre de la Maison E. Beauchesne Inc.
800, Montée Ste-Julie, 649-1561

on voit grand! grand! grand!

LE RENO VATEUR

Rona

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il n'est pas dans le mandat de la commission d'enquêter sur la pratique de la médecine

La commission d'enquête sur le fonctionnement et l'administration de l'hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies ne veut pas se pencher sur la pratique de la médecine dans cette institution, mais plutôt examiner la qualité et la quantité des soins administrés aux 600 malades.

JOYCE NAPIER

Le commissaire Richard Shadley, qui conduit l'enquête depuis presque trois mois, a rappelé le mandat de sa commission pour bien souligner aux médecins (qui tentent pour des motifs « politico-juridiques » de faire stopper l'enquête) qu'il n'est pas intéressé à faire l'examen des traitements médicaux.

« Ce n'est pas mon rôle, de préciser Me Shadley. Je n'ai pas l'intention de remettre en question les décisions médicales. Je ne veux pas entrer dans le bien-fondé des traitements ».

Me Shadley a souligné que si la commission devait se pencher sur la pratique de la médecine à l'hôpital universitaire, il faudrait que des spécialistes capables de juger de la pertinence de ces pratiques siègent au banc du commissaire. Il faut cependant que la commission se penche sur la manière dont ces traitements, prescrits par les médecins, sont appliqués, ajoute Me Shadley.

La commission a cependant la ferme intention d'examiner les moyens de contention, les méthodes d'isolement et « d'autres traitements aversifs » dont il a été souvent question lors des témoignages. Des témoins ont révélé que des malades étaient enfermés dans des cellules d'isolement ou encore étaient attachés à des chaises ou à leur lit, soit pour les punir, soit pour les calmer, selon les cas.

On sait que la semaine dernière, un groupe formé seulement de médecins attachés à l'hôpital a déposé une bref d'évocation auprès de la Cour supérieure demandant au tribunal de mettre fin à l'enquête Shadley. La cour devrait entendre cette requête le 8 octobre.

Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital avait souligné dans sa re-

quête que le commissaire n'a pas la compétence juridique nécessaire pour mener cette enquête.

Le conseil affirme que le mandat de Me Shadley ne lui donne pas le droit d'enquêter sur « la pratique médicale des médecins attachés au centre hospitalier ».

C'est maintenant au tour de l'avocat du conseil des médecins Me Roger David de consulter ses clients et de décider ensuite s'il est satisfait de la clarification de Me Shadley quant au mandat de la commission. Me David a fait valoir aux journalistes après la brève audience

qu'il rencontrera l'avocat de la commission, Me Guy Lemoine, et ses clients, avant de décider si le bref sera retiré.

L'avocat des médecins doute que l'on puisse continuer l'enquête sans toucher à la pratique de la médecine. « Je ne peux pas être optimiste », a-t-il dit.

La commission reprendra ses audiences le 19 septembre. À cette date, Me David pourrait décider qu'il ne retirera pas le bref en faisant valoir qu'il n'est pas satisfait des garanties données par le commissaire. D'autre part d'ici là, les avocats pourraient trouver un moyen de continuer cette enquête.

C'est dans deux semaines que la cour se prononcera sur le cas du maire Lamarche

C'est dans deux semaines environ que la Cour supérieure sera appelée à se prononcer sur une requête en jugement déclaratoire présentée par un conseiller municipal et quatre citoyens de Laprairie visant à décréter l'expiration du mandat du maire Denis Lamarche.

GEORGES LAMON

La requête a été présentée hier devant le juge Desmarais, de la Cour provinciale, par le conseiller Jean-Guy Tessier et les quatre citoyens. Le magistrat a cependant jugé la requête irrecevable à son niveau et a transféré le dossier en Cour supérieure.

On reproche au maire Lamarche, qui en est à son deuxième mandat, ses absences aux assemblées du conseil. Le maire soutient, de son côté, que s'il a dû s'absenter de ces réunions, c'est en raison des nombreuses assemblées de comité auxquelles il a dû assister.

Or, selon le conseiller Jean-Guy Tessier, le maire Lamarche n'a jamais avisé le conseil des motifs de ses absences. « On va aller au bout de l'affaire », a-t-il assuré.

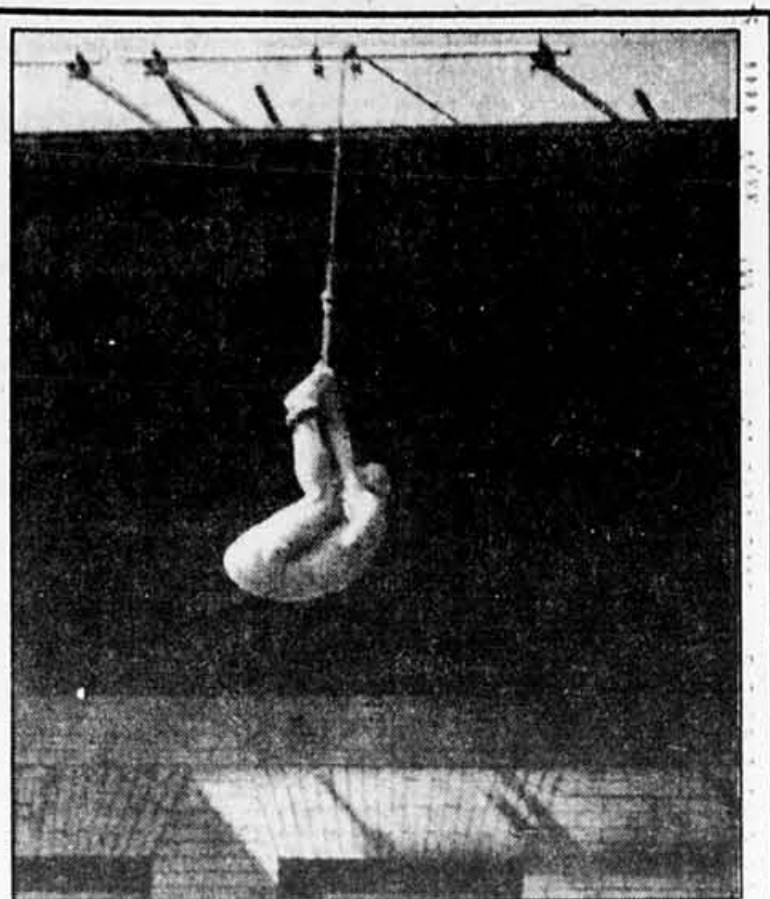
Rappelons qu'un imposant groupe de citoyens avait contesté, à l'assemblée du conseil du 25 avril dernier, une décision d'augmenter le traitement du maire de \$14 000 à \$27 000. Laprairie a une population de quelque 10 500 habitants.

Le maire Lamarche, à la suite de cette séance houleuse, n'était pas réapparu au conseil municipal dans les délais prévus par l'article 60 de la Loi des cités et villes.

L'article en question stipule que la charge de maire ou de conseiller municipal est vacante lorsque l'un ou l'autre a « refusé d'accepter ou de continuer à exercer sa charge, sans la permission du conseil, pendant plus de trois mois consécutifs ».

Le maire Lamarche s'était cependant présenté le 29 août pour faire voter majoritairement, au cours d'une assemblée extraordinaire, une résolution qui le réinstallait dans ses fonctions de maire. M. Lamarche soutient qu'il fut alors « blanchi » par le conseil.

Mais, pour les contestataires, cette réinstallation serait illégale, ayant été faite trop tardivement. Ils soutiennent que le maire se trouvait alors dans l'illégalité la plus complète.



laserphotos AP

L'acrobate chute de six étages et se tue

SEATTLE (AFP) — Un danseur acrobate japonais, membre de la troupe Sankai Juku, est mort, hier, en tombant d'une hauteur de six étages devant des centaines de personnes, lors du spectacle de la troupe à Seattle, dans le nord-ouest des États-Unis. Yoshiuki Takada devait exécuter un numéro les pieds liés par des cordes (comme on le voit sur la photo ci-haut), lorsque celles-ci se sont rompues, précipitant l'acrobate au sol (photo ci-bas), d'une hauteur de six étages.



Seulement 20% des veufs ont demandé l'allocation fédérale au conjoint survivant

OTTAWA (PC) — A peine 20 p. cent des quelque 85 000 veufs et veuves qui sont admissibles à l'allocation fédérale au conjoint survivant depuis le premier septembre, ont fait une demande pour recevoir leurs prestations.

La porte-parole du ministère de la Santé et du bien-être, Carole Peacock, a fait savoir hier qu'entre 17 000 et 18 000 demandes ont été jusqu'à maintenant reçues par le gouvernement.

En vertu d'une loi adoptée en juin dernier, l'allocation au conjoint a été étendue aux veufs et veuves dans le besoin et qui sont âgés de 60 à 65 ans.

À partir de 65 ans, les personnes dans le besoin peuvent recevoir un supplément de revenu minimum garanti.

Les conjoints survivants dont les revenus sont inférieurs à \$11 000 sont éligibles à une allocation mensuelle maximale de \$548,67.

Mme Peacock a indiqué que les allocations seront payées rétroactivement au mois de septembre, dans le cas de demandes formulées plus tard au cours de l'année.

Les formulaires de demande peuvent être obtenus dans les bureaux régionaux du ministère.

La FTQ accuse Ottawa d'aider Air Canada à briser la grève

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a accusé hier le gouvernement fédéral d'appuyer Air Canada dans ses efforts pour briser la grève de ses 3 200 agents de bord, grève qui perdure depuis le 18 août.

À l'appui de ses accusations, le secrétaire-général de la centrale syndicale, M. Fernand Daoust, a cité en exemple le Centre de main-d'œuvre du Canada qui recruterait des agents de bord temporaires et des « briseurs de grève », dont la majorité ne parlent pas français.

Il a soutenu que cette façon d'agir vient en contradiction avec le geste du premier ministre Mulroney qui avait refusé, le mois dernier, de franchir les piquets de grève dressés par les agents de bord.

Au nom des agents, dont le syndicat est affilié à la FTQ et au Congrès du travail du Canada, M. Daoust a invité les syndiqués à intensifier leur boycottage d'Air Canada.

Presse Canadienne

Malgré 57 ans de «métier», Fred Smith rate son hold-up

NEW YORK (AFP) — À 57 ans, Fred Smith n'a pas encore pris sa retraite. Depuis 57 ans, il cambriole les banques et, hier, à New York, il a de nouveau sévi, mais a échoué comme un débutant.

Smith est entré vers 11 heures du matin dans une banque du centre de la ville et a tendu un message à l'un des caissiers affirmant qu'il était porteur d'une bombe, a-t-on appris de source policière.

L'employé lui a remis \$1 506, mais a en même temps actionné le signal d'alarme. Un policier, qui se trouvait par hasard en fac-

tion en face de la banque, est tout de suite intervenu avec deux collègues. Le malfaiteur septuagénaire a été arrêté sur le lieu du délit.

Le premier hold-up de Fred Smith remonte au 24 mars 1928. Il avait été condamné pour la dernière fois en 1983 pour avoir, à l'âge de 73 ans, brandi un couteau dans une banque de New York.

Il m'a dit qu'il n'avait pas mangé depuis un jour, a dit l'un des policiers. Nous lui avons donné un sandwich. C'est un vieillard fatigué et affamé, a-t-il ajouté. Fred Smith a une nouvelle fois été inculpé.

Emprisonné pour avoir vendu de la vodka trop tôt le matin

Le directeur-adjoint d'un magasin d'alimentation moscovite a été condamné à deux ans de prison pour avoir vendu une vingtaine de bouteilles de vodka avant l'heure légale d'ouverture des débits d'alcool, signale le quotidien Moscou-Soir.

V. Ellistratov, 23 ans, avait vendu tôt le matin de la vodka à plusieurs clients et leur avait réclamé, pour ce petit service, un supplément de \$0,70 par bouteille. La peine de deux ans de prison est assortie d'une interdiction d'occuper des postes à responsabilité pendant quatre ans. L'interdiction de vente des boissons alcoolisées avant 14 heures et après 19 heures fait partie des mesures pour contrer l'alcoolisme en vigueur depuis le 1er juin en URSS.

C'est la première fois que la presse soviétique fait état d'une sanction pénale aussi sévère à l'encontre d'un contrevenant à cette réglementation.

Prix en vigueur jusqu'au 21 septembre 1985. Venez tôt pour un meilleur choix!

Votre succursale pour la rénovation

10 JOURS SEULEMENT

Boîtes aux lettres en laiton

A. Modèle horizontal
Muni d'un porte-revues.
Fixations incluses. 38 cm.

39⁸⁸
chac.

B. Modèle classique
Fini résistant aux intempéries. 33 cm.

58⁸⁸
chac.

Comparez nos prix!

Chapes d'événements Fini laiton. 7,5 x 25 cm ou 10 x 25 cm. 5⁴⁸ chac.	Heurtoirs «Regency» en laiton. 2 formats. 20,5 cm: 19⁸⁸ chac. 15 cm: 12⁸⁸ chac.	Chiffres en laiton 18 cm. Fixations incluses. 10⁸⁸ chac.	Plaques fini laiton Pour 1 ou 2 interrupteurs Prise double 2⁹⁹ chac. 4⁹⁹ chac.
Tube fluorescent pour comptoir ou armoire 15 watts. Très pratique. 10⁸⁷ chac.	Lampe de poche «Energizer» garantie 5 ans. Détails à votre succursale. Piles incluses. 7⁹⁷ chac.	Lampe fonctionnant avec piles. Très sécuritaire. Piles incluses. 9⁹⁷ chac.	Lampe de poche à jeter Pile 4,5 V à haut rendement. 2⁸⁷ chac.

LES GRANDS MAGASINS

Woolco

ROSEMÈRE
PLACE ROSEMÈRE
401, boul. Lebel

LA SALLE
CENTRE LE CAVALIER
8248, boul. Champlain

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7700, boul. Taschereau et pont Champlain

ST-LÉONARD
CENTRE LANGELIER
7400, boul. Langelier et Jean-Talbot

LAVAL
CENTRE LAVAL
3750, Côte Vertu

KIRKLAND
PLAZA ST-CHARLES
Secteur 58 de la Transcanadienne et boul. St-Charles

LOHMEUIL
CENTRE CENTREVILLE
boul. Robitaille-Therrien et Des-Prairies

REPENTIGNY
LES GALERIES RIVE NORD
100, boul. Brien

MEURTRE DE KARINE DROUIN

La défense se fait entendre

■ QUEBEC (PC) — Le seul verdict possible en est un d'homicide involontaire coupable », a soutenu hier dans sa plaidoirie, Me Richard Grenier, procureur de la jeune fille de 18 ans accusée du meurtre avec préméditation de Karine Drouin, 17 ans, de Cap-Rouge.

Ce procès, qui a débuté il y a deux semaines, à Québec, en est maintenant rendu à sa phase terminale et la preuve, qui n'a pas été contredite en grande partie, selon la défense, démontre que l'accusée a été « victime » d'un phénomène imprévisible pour elle et qu'elle ne comprendra probablement jamais.

Me Grenier, dans sa brève plaidoirie, a à peine effleuré la notion de préméditation mentionnée dans l'acte d'accusation.

À ses yeux, il y a insuffisance de preuve, absence de mobile, et la poursuite n'a pas acquitté son fardeau qui était de prouver les deux éléments essentiels de la préméditation, à savoir de démontrer qu'il s'agissait d'un crime planifié et réfléchi.

« Essentiellement, c'est une question de crédibilité et de doute raisonnable. Vous ne pouvez pas mettre de côté les deux témoignages de la défense », a déclaré Me Grenier, à l'adresse du juge Louise Gauthier-Moisson, du Tribunal de la jeunesse.

En substance, rappelez-vous l'accusée, lorsqu'elle s'est fait entendre, a déclaré avoir consommé, pour la première fois de sa vie, une petite quantité de haschisch, en compagnie

de son amie Karine, le soir du 27 août 1984.

Après s'être assoupie, elle devait se réveiller envahie, selon elle, par une sorte de pulsion irrésistible, mais incompréhensible à ses yeux, qui devait finalement la pousser malgré elle à « exterminer » la personne qui se trouvait à côté d'elle.

Le Dr Guy Tremblay, psychiatre, a identifié ces symptômes à une crise de dépersonnalisation, fréquente chez les adolescents, et dont il a imputé le déclenchement probable à sa première consommation de haschisch.

Pour Me Grenier, le témoignage de sa cliente est non seulement crédible, mais il sème un doute raisonnable en sa faveur.

« L'accusée a reconnu les faits et n'a pas cherché à mentir à la cour. Elle reconnaît avoir posé un geste et ne comprend pas encore pourquoi », a-t-il précisé.

Le témoignage de sa cliente, au niveau de la crédibilité, est appuyé, selon la défense, par celui du Dr Tremblay, un homme démontrant de la rigueur scientifique et qu'aucun expert n'est venu contredire.

Le procès a été ajourné à ce matin alors que le procureur de la poursuite, Me Lucie Rondeau, doit faire entendre sa plaidoirie.

Carl André accusé de meurtre

■ NEW YORK (AFP) — Le sculpteur new-yorkais Carl André, dont les oeuvres défrayent régulièrement la chronique, a été accusé du meurtre de sa femme qu'il a poussée, selon la police, par la fenêtre de leur appartement situé au 34^e étage d'un immeuble de Manhattan.

Carl André, 49 ans, et sa femme, Ann Mendieta, 35 ans, se sont disputés dimanche pendant la journée, a précisé la police. Le soir, la jeune femme se serait dirigée vers la chambre à coucher, selon le sculpteur. Celui-ci affirme ne pas l'avoir trouvée en s'y rendant à son tour dix minutes plus tard.

Le corps d'Ann Mendieta a été découvert sur une terrasse au deuxième étage de l'immeuble et la police a accusé Carl André de meurtre. Le sculpteur a été placé en détention. Le tribunal a fixé la caution à \$250 000.

AVIS LÉGAUX
APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS

CORRECTION

Page 22 de la circulaire Zellers «Épargne en harmonie» du 11 au 14 septembre 1985. Les «douce» chemises broisées ne seront pas disponibles. Un article substitué sera disponible aux mêmes épargnes. Nous nous excusons des inconvénients causés.

Zellers

CORRECTION

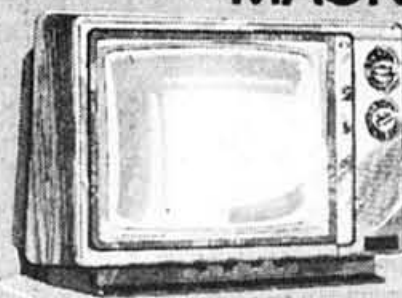
À notre cahier publicitaire «Super Achat» du lundi 9 septembre, page 4, les jeans en velours coté à 19,99\$ pour hommes sont vendus en grandeur 34 seulement et en page 16, l'illustration du couvre-oreiller à 3,99\$ est incorrecte, celui vendu est uni.

Miracle Mart

Suite des Avis légaux
en pages C6, C7, C8, D9, G3 et G4

LES PRIX SONT EN CHUTE LIBRE

TÉLÉCOULEUR PORTATIF 14" MAGNAVOX

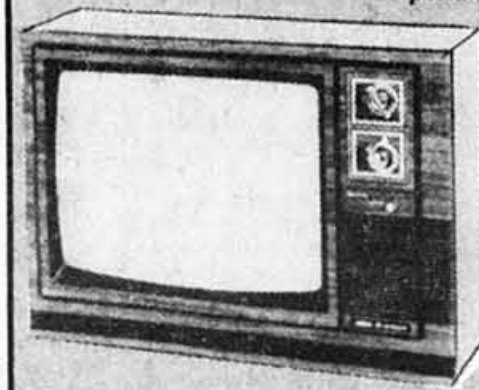


• Tube écran de précision • Antenne UHF • 100% transistorisé • Couleurs exceptionnelles

259\$

incluant 3 ans de service à domicile

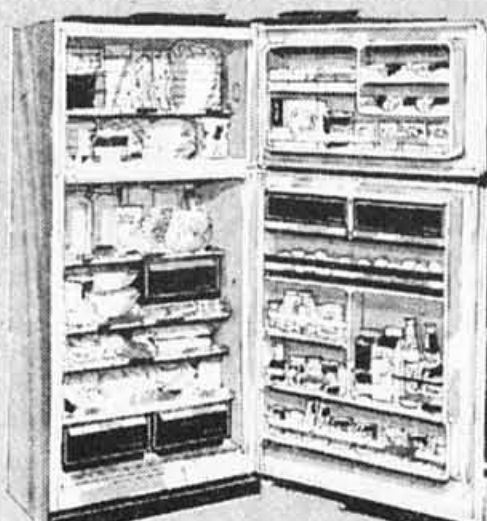
TÉLÉCOULEUR 20" HITACHI



Modèle CT-1951
• Couleurs Luminar • Commande des couleurs automatique • Meuble en bois

459\$

incluant 3 ans de service à domicile



RÉFRIGÉRATEUR 17 pi cu.

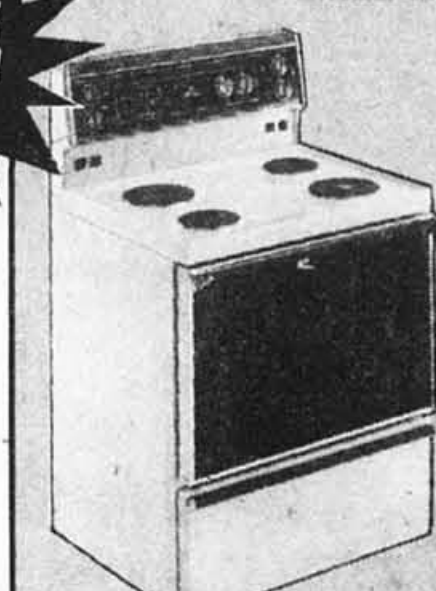
• 100% sans givre • Bac à glaçons • Clayette dans le congélateur • Compartiments laitiers • Bac à œufs • Trois clayettes amovibles • 4 roulettes pour déplacement facile

729\$

Service et livraison inclus

SERVICE
APRÈS VENTE
ET LIVRAISON
GRATUITE

Modèle KS-739 CUISINIÈRE 30"



ALLIANT ÉLÉGANCE ET COMMODITÉ

Caractéristiques luxueuses
• Four autonettoyant • Quatre plaques en fontes, faciles à nettoyer • Tableau de commande électronique, éclairage fluorescent • Panneau de porte en verre noir, etc.

899\$

Service et livraison inclus



LAVEUSE
AUTOMATIQUE À 2 VITESSES
— trois programmes

SÉCHEUSE
À GRAND TAMBOUR
— trois programmes

899\$ la paire

Service et livraison inclus



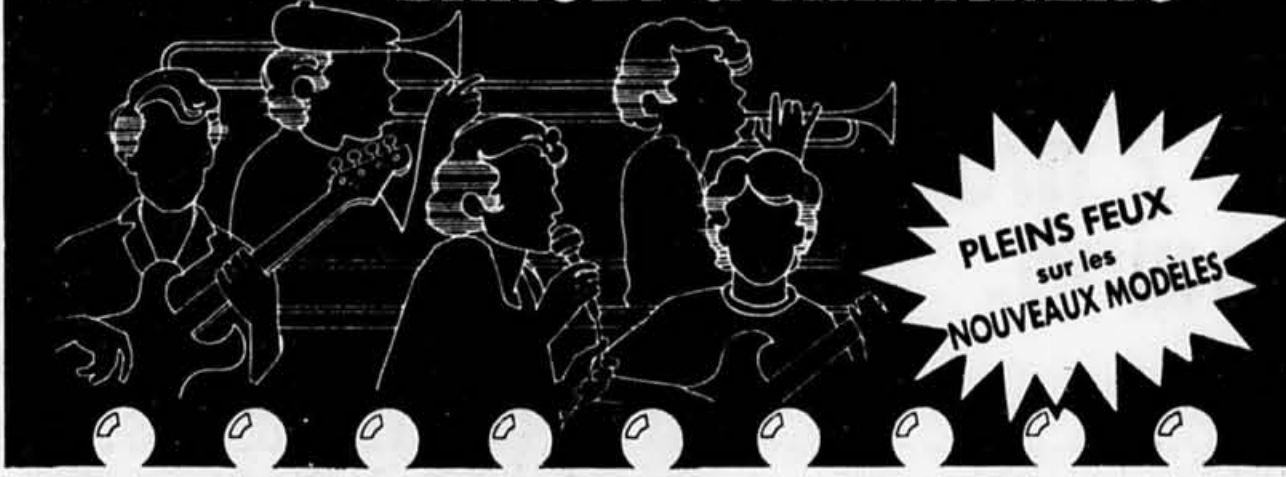
FOUR À MICRO-ONDES

• Système micro-ondes DUAL WAVE® • Capacité 1,4 pi cu. • Minuterie de 60 minutes à 2 vitesses • Niveau d'énergie variable

399\$

Service et livraison inclus

VENTE ZÉNIMITABLE CHEZ BRAULT & MARTINEAU



PLEINS FEUX
sur les
NOUVEAUX MODÈLES

ZENITH 85

Le choix logique



Modèle 2541

Télécouleur 26 po • «Panorama» ultra-moderne • Possibilité de 175 canaux • Télécommande 7000 à ordinateur avec SPACE PHONE

1339\$

Service et livraison inclus



Modèle 2545

Télécouleur 26 po • Meuble de style classique • Possibilité de 154 canaux • Réglage automatique des couleurs • Télécommande 2400 à ordinateur

839\$

Service et livraison inclus

BRAULT & MARTINEAU

«C'est là qu'ça se passe!»



MONTRÉAL
7930 est, Sherbrooke
(metro Beaugrand)
353-7330

LAVAL
382, boul.
des Laurentides
667-3210

VILLE LASALLE
1130
Dollard
364-6110

ST-LÉONARD
6875 est, Jean-Talon
(près des Galeries d'Anjou)
254-9455

LONGUEUIL
3245, chemin Chamby
(coin Roberval)
679-1260



• LIVRAISON GRATUITE • SERVICE APRÈS-VENTE GRATUIT • PLAN BUDGÉTAIRE

Le « monstre de Florence » a signé son crime

■ FLORENCE (AFP) — Le «monstre de Florence» a de nouveau frappé: pour l'Italie traumatisée, l'assassinat de deux jeunes campeurs français à San Casciano — non loin de la demeure de Machiavel — porte bien la sinistre «signature» du tueur fou qui, en seize ans, a massacré huit couples.

Ignorant parce qu'étrangers les appels à la prudence renouvelés il y a un mois à peine, Jean-Michel Kravchvili, 25 ans, jeune musicien de jazz, et Nadine Mauriot, 36 ans, avaient planté leur tente à l'orée d'un bois, dans la campagne de San Casciano.

C'est là que le «monstre» les a surpris, les tuant à coups de feu, mutilant sauvagement le corps de la jeune femme, 13 mois après son double crime précédent — le 30 juillet 1984, un jeune commerçant de 22 ans et une adolescente de 18 ans —, et deux ans jour pour jour après l'assassinat de deux jeunes Allemands dont l'un, aux cheveux longs, avait été pris pour une femme.

Le corps de Nadine Mauriot a été découvert allongé dans la tente. Celui de Jean-Michel Kravchvili était à une quinzaine de mètres, dans un fourré, le visage caché sous un couvercle de boîte. Selon la reconstitution, le meurtrier a dû observer les campeurs alors qu'ils plantaient leur tente, puis a déchiré la toile de la paroi du fond d'un

coup de couteau, et a ouvert le feu.

M. Kravchvili, blessé, a semblé-t-il tenté de s'enfuir. L'assassin a de nouveau ouvert le feu, le touchant au coeur, puis l'a poignardé.

Le double assassinat, découvert lundi, pourrait remonter à la nuit de samedi à dimanche. Pour les enquêteurs, aucun doute ne subsiste sur son auteur. L'homme s'est servi, comme lors des sept doubles assassinats précédents, d'un revolver de calibre 22. Il a agi dans un lieu isolé, proche de Florence, par une nuit sombre. Il a pratiqué sur le corps de la jeune femme d'horribles mutilations sexuelles, selon une sorte de rite répété.

Aucun indice n'a été découvert sur les lieux du crime. Une seule certitude: le tueur a agi, comme les autres fois, avec une monstrueuse lucidité, choisissant l'endroit, le temps, les victimes, ne laissant aucune trace.

Le tueur, 1m70 d'après les analyses balistiques, doit être doté d'une force certaine. Il agit essentiellement l'été, exceptionnellement au printemps et à l'automne, jamais l'hiver. Pour les criminologues, il s'agit d'un individu en proie à des «déviations sexuelles profondes et des anomalies intimes», toujours très lucide dans l'action et développant au fil de ses crimes un sentiment de puissance, corroboré par l'impunité.

Cargo de la honte: la faute des Noirs ?

■ ATHÈNES (AFP) — L'avocat du capitaine Antonis Plytzanopoulos, principal accusé dans le procès du cargo de la honte, a soutenu, hier, que son client avait été confronté à la violence, «essence même de l'existence des Noirs», pour justifier sa décision de jeter par-dessus bord 11 passagers clandestins africains dans l'océan Indien, en mars 1984.

«Il est comique, a ajouté l'avocat Panayotis Vrettos, dans sa plaidoirie devant les assises de la Pirée (port d'Athènes), de penser que le capitaine Plytzanopoulos a fait, tout seul, à bord du Garoufalia, tout ce qui lui est reproché

aujourd'hui. Ces 11 passagers s'étaient révoltés et mon client, en moins de deux minutes, a pris sa décision pour assurer la sécurité de son équipage.»

Le second, décrit comme l'un des principaux exécutants, avait contredit Plytzanopoulos, en affirmant qu'il n'y avait pas eu de révolte de la part des clandestins et que personne n'était en danger.

«Ces membres de l'équipage ont joué un mauvais spectacle devant la Cour en accusant Plytzanopoulos», a encore dit Me Vrettos, rappelant que des officiers de la marine marchande grecque

avaient témoigné leur solidarité au capitaine, parce qu'il s'était préoccupé de son équipage.

«Il est possible que les clandestins aient fui la justice de leur pays, a dit l'avocat, deux seulement avaient des papiers d'identité... peut-être s'agissait-il d'assassins. Et, vous, M. le procureur, vous accusez le capitaine en présentant les passagers

clandestins comme des anges. Ce qui n'était pas le cas.»

La veille, le procureur de la République avait souligné la culpabilité du capitaine, notamment pour abus d'autorité, de coups et blessures graves, de violation des obligations de service et d'usage d'arme prohibée.

Le verdict pourrait intervenir aujourd'hui.

Subventions pour des chercheurs de McGill et Concordia

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur, Yves Bérubé, a annoncé hier trois nouvelles subventions pour des équipes de chercheurs des universités McGill et Concordia.

Ces trois équipes sont parmi les 40 équipes retenues dans un programme de recherche lié au virage technologique. Les subventions vont de \$500 000 à \$1,5 million.

En plus de permettre aux équipes de rassembler un nombre important de chercheurs sur des questions fondamentales, les projets favorisent l'accélération de la formation d'étudiants de maîtrise et de doctorat, où le Québec accuse un retard.

Une équipe de l'Université McGill bénéficie d'une subven-

tion de \$685 000 étalée sur cinq ans pour étudier la production du gallium, un métal qui pourrait remplacer le silicium dans les ordinateurs.

Une autre équipe de la même université obtient \$1,25 million pour améliorer l'utilisation des ordinateurs dans les écoles.

Enfin, des chimistes de l'Université Concordia se voient remettre \$1,28 million pour poursuivre leurs recherches sur les nouveaux matériaux utilisés dans la production de catalyseurs et d'électrolyte pour la fabrication de dispositifs électroniques.

M. Bérubé avait annoncé lundi des subventions de \$7,2 millions aux deux universités françaises de Montréal.

LE SERVICE À L'ÉDUCATION DES ADULTES DU COLLÈGE DE ROSEMONT OFFRE DES ACTIVITÉS SUR LE

IBM PC

D'UNE DURÉE DE 21 HEURES VENDREDI SOIR, SAMEDI, DIMANCHE

- INTRODUCTION AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX LOGICIELS COMPTABLES (Data base, base de données, chiffrier) Les 15-16-17 novembre.
- LOGICIEL INTÉGRÉ EN COMPTABILITÉ ISIS 2.22 Les 1-2-3 novembre.
- LOTUS 1 2 3 (débutant) Les 29-30 novembre et 1er décembre.
- DBASE II et III (débutant) Les 22-23 et 24 novembre.

COÛT: \$150 par activité incluant disquettes, documents et un ordinateur par étudiant (argent comptant ou chèque visé). Inscrivez-vous dès maintenant en vous présentant au local B-245 les lundis, mardis et mercredis soirs à l'Éducation des adultes, de 17 h 30 à 21 h.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez nous rejoindre au 376-6310.



CÉGEP DE ROSEMONT
6400, 16^e Avenue, Rosemont
Montréal (Québec) H1X 2S9
376-6310

ÇA CHANGE AU LOTTO 6/49

Maintenant, 2 tirages par semaine.

N'ayez crainte, le jeu du Lotto 6/49 ne change pas, sauf que... Dorénavant, il y aura 2 tirages par semaine au lieu d'un seul. Notez qu'à compter du 11 septembre, les numéros gagnants seront tirés les mercredis et samedis de chaque semaine. C'est le même jeu qui se poursuit car le gros lot non gagné le mercredi sera ajouté au gros lot du samedi suivant... et ainsi de suite.

Ça change en mieux au Lotto 6/49 car vous aurez deux fois plus d'occasions de participer au plus grand jeu sur numéros.

Les tirages sont télédiffusés au réseau TVA les mercredis et samedis à 22h55.

L'achat des billets doit s'effectuer avant 20h pour vous donner droit au tirage du soir.



ÇA CHANGE PAS LE MONDE. SAUF QUE...

GOOD YEAR

VENTE DE PNEUS DE PNEUS TOUTES SAISONS CEINTURÉS D'ACIER

ARRIVA

Le radial toutes saisons de grande qualité de Goodyear. Performance éprouvée.

69 ⁹⁵	75 ⁹⁵	76 ⁹⁵	80 ⁹⁵	83 ⁹⁵
P185/80R13	P175/80R13	P185/80R13	P185/75R14	P195/75R14
88 ⁹⁵	92 ⁹⁵	96 ⁹⁵	99 ⁹⁵	106 ⁹⁵
P205/75R14	P205/55R15	P215/55R15	P225/75R15	P235/75R15

PROTECTION CONTRE LES IMPRÉVUS DE LA ROUTE

Protégez votre placement en pneus. Informez-vous au sujet du programme de protection en option des Centres de service automobile Goodyear contre les imprévus de la route.

AUTRES PNEUS GOODYEAR À PRIX TRÈS MODIQUES

TIEMPO	67 ⁹⁵	72 ⁹⁵	74 ⁹⁵	79 ⁹⁵
Le radial toutes saisons, ceinturé d'acier éprouvé avec deux ceintures à câble d'acier gage de robustesse et de durabilité. Le design de la bande de roulement peut varier.	P185/80R13	P185/75R14	P195/75R14	P205/75R14
DEPUIS	83 ⁹⁵	87 ⁹⁵	89 ⁹⁵	94 ⁹⁵
49⁹⁵	P205/75R15	P215/75R15	P225/75R15	P235/75R15

VENTE DE PNEUS RADIAUX DE PERFORMANCE		CAMIONS LÉGERS	
VENTE DE TOUS LES PNEUS EAGLE GT ET EAGLE GT/HR EN STOCK.		VENTE DE TOUS LES PNEUS RADIAUX TOUTES SAISONS CEINTURÉS D'ACIER WRANGLER	
Conçus pour offrir maniabilité supérieure. Performance et grand style.		Le Wrangler peut supporter la plupart des pick-up, des fourgonnettes et des véhicules à deux et à quatre roues motrices.	

MISE AU POINT INFORMATISÉE DE 12 MOIS	55 ⁹⁵	64 ⁹⁵	73 ⁹⁵
	4 cyl	6 cyl	8 cyl
	GARANTIE DE 12 MOIS		

ALIGNEMENT DES ROUES INFORMATISÉ	19 ⁹⁵	34 ⁹⁵
	2 roues	4 roues
	GARANTIE DE 9 000 KM/90 JOURS	

GOOD YEAR

MONTRÉAL 9170, rue Sherbrooke est 382-2602 3750, Côte de Liesse 721-6471 3616, rue Ontario est 527-8384 AHUNTIC 10220, boul. St. Laurent 381-7591	MONTRÉAL, CENTRE-VILLE 11, boul. de Maisonneuve est 849-8031 PAPINEAU 5135, Papineau 577-8854 ST-LEONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280	L'ANAL-CHOMÉVEY 1250, boul. Labelle 888-3573 L'ANAL-POINT-VIAU 386, boul. des Laurentides 487-0210 LA SALLE 1870, av. Dollard 363-0533 VERDUN 4000, av. Verdun 761-6588	CHATEAUGUAY 104, boul. d'Anjou 891-3180 LONGUEUIL 878-5350 DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, chemin des Sources 884-9133 ST-MICHEL 3848, rue Jean Talon est 728-4384	CENTRES DE CAMIONS GOODYEAR ST-LAURENT 1340, montée de Liesse 334-9312 AHJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
--	--	--	--	---

De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine • Samedi de 7 h 30 à 17 h 00 • Garantie à l'échelle nationale • Portez-le tout à votre compte